

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA INSTALLE LE GÉNÉRAL-MAJOR HAMID FEKKANE DANS LES FONCTIONS DE CHEF DU DÉPARTEMENT EMPLOI-PRÉPARATION DE L'ÉTAT-MAJOR DE L'ANP

Au nom du président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a procédé, mercredi, à l'installation officielle du Général-major Hamid Fekkane, dans les fonctions de Chef du Département emploi-préparation de l'Etat-major de l'ANP, en remplacement du Général-major Belkacem Hasnat, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.



P.16

ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Jeudi 3 Muhharam 1448 - 18 Juin 2026 - N° 1328 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

SAHARA OCCIDENTAL L'ALGÉRIE RÉAFFIRME SON SOUTIEN AUX EFFORTS VISANT À PARVENIR À UN RÈGLEMENT DURABLE



Le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, l'ambassadeur Amar Bendjama, a souligné que l'Algérie demeurera résolument engagée à soutenir tous les efforts sincères visant à parvenir à un règlement juste et définitif de la question du Sahara occidental, à même de garantir à son peuple l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination.

P.7

DROITS DE L'HOMME L'ALGÉRIE RÉITÈRE DEPUIS GENÈVE SON ENGAGEMENT CONSTANT EN FAVEUR DE LEUR PROTECTION ET LEUR PROMOTION

L'Algérie a réaffirmé, par la voix de son représentant permanent auprès de l'ONU à Genève, M. Idris Latreche, son engagement constant en faveur de la protection et de la promotion des droits de l'homme, soulignant les acquis qualitatifs qu'elle ne cesse d'enregistrer dans le cadre de la concrétisation de l'approche de réforme initiée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

P.3

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

EXAMEN DE PROJETS DE DÉCRETS SUR LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET LES INFRASTRUCTURES DE BASE



P.3

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de projets de décrets exécutifs sur la prescription des produits pharmaceutiques destinés à la médecine humaine, la déclaration d'utilité publique de la réalisation de la ligne ferroviaire Alger-Tamanghasset, dans les tronçons El-Meniaâ-In Salah et In Salah-Tamanghasset, ainsi qu'au suivi de projets dans le domaine de l'hydraulique, indique un communiqué des Service du Premier ministre.

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

STABILITÉ ET RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS AU CŒUR DES DISCOURS DES CHEFS DE PARTIS

Les responsables des formations politiques en lice pour les législatives du 2 juillet prochain ont mis l'accent, mercredi, lors du 9e jour de la campagne électorale, sur l'impératif de préserver la stabilité nationale et de consolider le processus de construction des institutions, appelant à une participation massive pour relever les défis de l'heure.

P.3

TRANSPORT AÉRIEN

AIR ALGÉRIE INAUGURE UNE NOUVELLE LIGNE ENTRE ALGER ET LIBREVILLE

Air Algérie a lancé mardi une nouvelle liaison aérienne reliant Alger à Libreville, capitale du Gabon. Cette nouvelle ligne vise à renforcer les échanges entre les deux pays et à développer davantage la présence de la compagnie nationale sur le continent africain. Les responsables algériens et gabonais ont souligné l'importance de cette initiative pour soutenir la coopération économique, commerciale et culturelle entre les États africains.

Par Hamida Indja

Le groupe Air Algérie a procédé, mardi, au lancement officiel de sa nouvelle ligne aérienne reliant Alger à Libreville, au Gabon, depuis l'Aéroport international Houari-Boumediène d'Alger. Cette nouvelle desserte permettra à la compagnie nationale de renforcer davantage son réseau de transport aérien en Afrique.

La cérémonie du vol inaugural s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Abdelghani Dridi, de l'ambassadrice de la République gabonaise en Algérie, Marie Rosine Mimi Itsana, ainsi que de plusieurs responsables et cadres d'Air Al-

gérie et d'autres organismes nationaux.

À cette occasion, le chef de la Division commerciale d'Air Algérie, Abd Manaf Hadeji, s'exprimant à l'Aéroport international d'Alger, a expliqué que l'ouverture de la ligne Alger-Libreville s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par la compagnie afin d'améliorer la connectivité aérienne entre l'Algérie et les pays africains.

Il a précisé que cette nouvelle liaison permettra de renforcer les échanges économiques, commerciaux et culturels entre l'Algérie et les pays du continent, tout en facilitant les déplacements des voyageurs et des opérateurs économiques.

Le même responsable a ajouté que le programme de renforcement et de modernisation de la flotte du groupe Air Al-

gérie, actuellement en cours de réalisation, jouera un rôle important dans le développement de cette dynamique et dans le soutien à la coopération africaine.

Par ailleurs, l'ambassadrice du Gabon en Algérie, Marie Rosine Mimi Itsana, a salué l'ouverture de cette nouvelle ligne aérienne. Elle a estimé que cette initiative reflète la volonté des deux pays de consolider leurs relations de coopération dans le cadre de la solidarité africaine.

La diplomate gabonaise a souligné que cette liaison permettra de rapprocher davantage les peuples algérien et gabonais et de renforcer les échanges dans plusieurs domaines, notamment économique, commercial et culturel.

Cette nouvelle ligne aérienne s'inscrit également dans le cadre de la mise en

œuvre des orientations des pouvoirs publics visant à améliorer la présence d'Air Algérie sur le continent africain. Elle devrait ainsi ouvrir de nouvelles perspectives pour la coopération continentale et le partenariat Sud-Sud.

L'ouverture de la ligne Alger-Libreville s'ajoute aux autres vols vers l'Afrique lancés par Air Algérie l'année dernière, notamment les lignes Alger-Abuja, au Nigeria, et Alger-N'Djamena, au Tchad. Pour ce nouveau trajet, Air Algérie propose deux vols par semaine, chaque mardi et vendredi. Les avions effectueront une escale dans la ville de Douala, au Cameroun, afin de transporter les passagers de la compagnie nationale.

HI

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

LANCEMENT DE LA PLATEFORME NUMÉRIQUE DU CADRE NATIONAL DE CERTIFICATION ET DE QUALIFICATION

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a lancé la version pilote de la plateforme numérique du Cadre national de certification et de qualification (CNC), dans le but d'aligner les résultats de la formation universitaire sur les besoins réels de l'économie nationale et de faciliter la reconnaissance des diplômés aux niveaux national et international, indique mercredi un communiqué du ministère.

Le lancement de cette version pilote (Beta) constitue "une étape fondamentale dans la mise en place d'un système d'enseignement supérieur transparent et fiable, et l'alignement des résultats de la formation universitaire sur les besoins réels de l'économie nationale, garantissant aux diplômés la reconnaissance de leurs compétences et facilitant leur mobilité professionnelle aux niveaux national et international", précise la même

source. Cette plateforme, accessible via le lien <https://cnc.mesrs.dz/>, est "un instrument destiné à décrire et à classifier les certifications de l'enseignement supérieur en fonction des niveaux de descripteurs de compétences et des résultats d'apprentissage (savoirs, savoir-faire, savoir-être) associés à chaque diplôme universitaire", ajoute le communiqué.

"Elle vise également à classifier les certifications et qualifications, à définir

les niveaux de formation et de compétences, à faciliter la reconnaissance des diplômés aux niveaux national et international et à assurer l'adéquation entre la formation universitaire, les besoins du marché du travail et les compétences professionnelles, tout en précisant les savoirs et les savoir-faire acquis à chaque niveau d'études", selon la même source.

RA

CLASSEMENT INTERNATIONAL DE L'UNIVERSITÉ DE SIDI BEL-ABBES "RÉSULTAT D'EFFORTS COLLECTIFS CONSACRANT L'EXCELLENCE ACADÉMIQUE ET DE RECHERCHE"

Le classement de l'Université Djillali-Liabès de Sidi Bel-Abbes à la première place nationale et à la 849e position mondiale dans le classement international "US News Best Global Universities" (édition 2025-2026) consacre les efforts déployés en matière d'excellence académique et de recherche scientifique, s'est félicité mercredi son recteur, Pr. Bouziani Merahi.

Réagissant à la publication des résultats de ce classement international, le même responsable a affirmé que "cette performance est le fruit d'un travail collectif et intégré, porté par l'engagement des enseignants-chercheurs, la détermination des étudiants ainsi que la mobilisation des staffs administratifs et techniques".

Il a souligné que cette distinction traduit "l'efficacité

de la stratégie de développement adoptée par l'Université", laquelle repose sur la création d'un environnement favorable à l'innovation, le renforcement de la recherche scientifique tant sur le plan quantitatif que qualitatif, ainsi que la valorisation des projets de recherche à travers des réalisations concrètes.

Le Pr. Merahi a également estimé que ce résultat reflète "la vision prospective du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique", visant à renforcer l'internationalisation de l'Université algérienne et à améliorer sa visibilité à l'échelle mondiale, notamment à travers le soutien à la recherche et l'encouragement à la publication dans des revues scientifiques indexées.

Le responsable a, par ailleurs, considéré que les

performances enregistrées par l'Université Djillali-Liabès, ainsi que par d'autres établissements universitaires nationaux, s'inscrivent dans le cadre de la stratégie ambitieuse du secteur de l'enseignement supérieur, mettant en avant le soutien continu accordé aux chercheurs et la mise à disposition des moyens nécessaires pour promouvoir la publication scientifique dans des revues classées à l'international.

En conclusion, le recteur a salué le rôle de l'Université en tant que moteur de développement, à travers sa contribution au développement durable ainsi qu'au rayonnement scientifique et économique du pays.

RA

MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ

RÉUNION DE COORDINATION ENTRE LES CADRES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET LES PARTENAIRES SOCIAUX DU SECTEUR

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, a présidé, mercredi, une réunion de coordination ayant regroupé les cadres de l'administration centrale du ministère et les partenaires sociaux du secteur, dans le cadre du renforcement des mécanismes de dialogue avec le partenaire social, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre a réuni le Syndicat national des travailleurs du secteur de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, affilié à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), le Conseil national des personnels du secteur de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, affilié au Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (SNAP), ainsi que le Syndicat national des travailleurs de l'Agence de développement social (ADS), affilié à l'UGTA, précise la même source.

Au cours de cette réunion, Mme Mouloudji a affirmé que son département ministériel veille à "établir un véritable partenariat avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives de toutes les catégories professionnelles relevant du secteur, activant dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur et veillant à leur application", soulignant que l'exercice du droit syndical est garanti et que l'Etat s'engage à le respecter, dans le but de consolider le dialogue social dans les différents secteurs.

Dans ce cadre, la ministre a donné une série d'instructions s'inscrivant dans le cadre "de l'activation des mécanismes du dialogue social et du renforcement de l'action concertée, notamment à travers l'organisation de réunions périodiques entre les cadres centraux et locaux du ministère et les partenaires sociaux, afin de leur permettre de soulever l'ensemble des préoccupations socioprofessionnelles des fonctionnaires et des personnels du sec-

teur, ainsi que de participer à l'examen des questions socioprofessionnelles les concernant".

Elle a, à cette occasion, souligné que plusieurs préoccupations soulevées par le partenaire social font déjà "l'objet d'un suivi par les services du ministère, et ont donné lieu à des démarches concrètes en vue de leur prise en charge", assurant que les portes du ministère "demeureront ouvertes devant ses partenaires sociaux, car le dialogue constructif et le contact permanent constituent un pilier essentiel pour le développement et la promotion du secteur".

Le ministère a souligné dans son communiqué avoir engagé une série de réformes visant à "améliorer les conditions des fonctionnaires dans divers domaines et à instaurer un environnement de travail stable et motivant pour assurer les meilleures prestations aux catégories prises en charge", invitant les partenaires sociaux à soumettre leurs propositions et vi-

sions dans ce cadre". Cette démarche intervient en "consolidation et en soutien des efforts de la ressource humaine du secteur dans l'accomplissement de ses nobles missions humanitaires, notamment à travers la poursuite des procédures de conversion du nombre restant de contrats des agents contractuels à temps partiel en temps plein au cours de cette année, après que 579 contractuels ont bénéficié, dans une première étape, de cette mesure en 2025", a rappelé le ministère dans son communiqué. Les services du secteur poursuivent, en coordination avec les parties prenantes, "l'examen du dossier de promotion des centres nationaux de formation spécialisée en instituts nationaux de formation spécialisée, dans le but de développer les parcours de formation en phase avec les nouvelles orientations du secteur", conclut la même source.

RS

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

EXAMEN DE PROJETS DE DÉCRETS SUR LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET LES INFRASTRUCTURES DE BASE

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de projets de décrets exécutifs sur la prescription des produits pharmaceutiques destinés à la médecine humaine, la déclaration d'utilité publique de la réalisation de la ligne ferroviaire Alger-Tamanghasset, dans les tronçons El-Meniaâ-In Salah et In Salah-Tamanghasset, ainsi qu'au suivi de projets dans le domaine de l'hydraulique, indique un communiqué des Service du Premier ministre, dont voici le texte intégral:

Le Premier ministre, Monsieur Sifi GHRIEB, a présidé, ce mercredi 17 juin 2026, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen des points ci-après:

Le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les conditions et modalités de prescription et de dispensation des produits pharmaceutiques destinés à la médecine humaine.

Ce projet de texte a pour objectif de déterminer le cadre d'exercice des professionnels de santé au sein des structures et établissements publics et privés, afin de garantir une utilisation rationnelle, sécurisée et conforme aux exigences de santé publique nationale.

Il s'agit d'un instrument stratégique pour la consolidation du système national du médicament et la modernisation de la pratique médicale en Algérie, qui répond à la nécessité d'adapter le cadre réglementaire aux évolutions du système de santé, marqué par la modernisation des pratiques thérapeutiques, la diversification des produits disponibles et l'émergence de risques accrus liés au mésusage, à la contrefaçon et au détournement de substances sensibles.

Le Gouvernement a également



examiné un projet de décret exécutif portant déclaration d'utilité publique l'opération relative à la réalisation de la ligne ferroviaire Alger-Tamanghasset, dans les tronçons El-Meniaâ-In Salah et In Salah-Tamanghasset.

Les deux tronçons, El-Meniaâ-In Salah sur un linéaire de 410 km et In Salah-Tamanghasset sur 676 km, s'inscrivent dans le cadre du projet de réalisation de la ligne fer-

roviaire Alger-Tamanghasset sur plus de 2.400 km, ce qui va contribuer grandement à soutenir le développement du transport ferroviaire dans les

hauts plateaux et le sud du pays et, par conséquent, l'amélioration des conditions de vie et la promotion de la croissance économique inclusive dans la région.

Enfin, et dans le cadre du suivi de la situation de l'approvisionne-

ment en eau potable, le Gouvernement s'est enquis de l'état d'avancement des projets relatifs aux travaux de réalisation et de raccordement en aval de la station de dessalement d'eau de mer d'Alger Ouest à Fouka et des travaux d'approvisionnement en eau potable de la localité de Tin Zaouatine, dans la wilaya d'In Guezam, à partir du champ d'eau Tanezrouft".

RA

DROITS DE L'HOMME

L'ALGÉRIE RÉITÈRE DEPUIS GENÈVE SON ENGAGEMENT CONSTANT EN FAVEUR DE LEUR PROTECTION ET LEUR PROMOTION

L'Algérie a réaffirmé, par la voix de son représentant permanent auprès de l'ONU à Genève, M. Idris Latreche, son engagement constant en faveur de la protection et de la promotion des droits de l'homme, soulignant les acquis qualitatifs qu'elle ne cesse d'enregistrer dans le cadre de la concrétisation de l'approche de réforme initiée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Dans une allocution prononcée lors du Dialogue interactif sur le rapport du Haut-Commissaire aux droits de l'homme, l'ambassadeur Latreche a réitéré le soutien de l'Algérie au Haut-Commissariat aux droits de l'homme dans l'exercice de son mandat, pré-

sant que cette approche de réforme repose sur l'équilibre et l'interdépendance de l'ensemble des droits, qu'ils soient politiques, économiques, sociaux ou culturels.

Cette approche "se reflète aujourd'hui dans les réformes, les projets de développement, les programmes sociaux ainsi que dans le processus démocratique qui ne cesse de se renforcer alors que l'Algérie s'apprête à organiser les élections législatives le mois prochain", a-t-il poursuivi.

Sur le plan extérieur, M. Latreche a indiqué que l'Algérie "a attiré l'attention du Haut-Commissariat sur la situation au Sahara occidental, à la lumière du dernier avis du Comité contre la tor-

ture, l'appelant à effectuer la visite de terrain tant attendue et à soutenir les pourparlers directs entre les deux parties au conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario, afin de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination.

Le représentant permanent a, par ailleurs, souligné l'importance de documenter les crimes dont le peuple palestinien a été victime et continue de l'être, tout en redoublant d'efforts en vue de permettre à ce vaillant peuple de recouvrer l'ensemble de ses droits spoliés.

RA

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

STABILITÉ ET RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS AU CŒUR DES DISCOURS DES CHEFS DE PARTIS

Les responsables des formations politiques en lice pour les législatives du 2 juillet prochain ont mis l'accent, mercredi, lors du 9e jour de la campagne électorale, sur l'impératif de préserver la stabilité nationale et de consolider le processus de construction des institutions, appelant à une participation massive pour relever les défis de l'heure.

Depuis Biskra, le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek, a affirmé que ce rendez-vous électoral constitue une opportunité pour le peuple algérien de "renouveler sa volonté de soutenir le processus de développement" afin de bâtir une Algérie "forte et victorieuse". Soulignant que la participation est à la fois un "devoir et une responsabilité", M. Benmbarek a exhorté les citoyens à faire de leurs voix "une force d'appui à la stabilité et au développement et de consolidation des institutions du pays".

De son côté, la présidente du parti Tajamou Amel El Djazair (TAJ), Fatima-Zohra Zerouati, a estimé depuis Souk Ahras que cette échéance nationale est une étape politique majeure pour "consacrer la pratique démocratique". Elle a précisé que le renforcement de la

place des institutions élues est essentiel pour répondre aux aspirations des citoyens et accompagner les défis du développement économique et social.

Sur le volet social, la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a mis l'accent lors d'une activité de proximité à Réghaïa (Alger) sur la nécessité de préserver le caractère social de l'Etat. Elle a plaidé pour la consolidation du "front intérieur" et la protection du pouvoir d'achat, considérant que la résilience nationale passe par la préservation des richesses du pays et l'amélioration de la situation des catégories sociales vulnérables, notamment les retraités, en reconnaissance de leur "contribution à l'édification du pays et à la préservation de sa stabilité dans les différentes étapes de son histoire".

A l'Est du pays, à Sétif, le secrétaire général du Mouvement Ennahda, Mohamed Douibi, a souligné que l'adhésion populaire massive le 2 juillet prochain est le "seul moyen efficace" pour renforcer la position de l'Algérie sur les scènes régionale et internationale. Sous le slogan "Ensemble pour une Algérie forte", M. Douibi a appelé, lors d'une rencontre de proximité à

Bougâ (Sétif) après avoir inauguré le siège de la permanence électorale du parti dans cette ville, à la conjugaison des efforts pour parachever le processus de développement.

Depuis El Bayadh, le président du parti El-Fadjr El-Djadid, Tahar Benbaïbeche, a insisté sur la "haute responsabilité" qui incombera aux futurs élus. Il a rappelé que le rôle du prochain Parlement sera crucial pour la défense des principes de l'Etat et la gestion des préoccupations citoyennes (logement, emploi), tout en soulignant que le débat autour des programmes est le socle de la loyauté envers les institutions souveraines du pays.

Enfin, à Boussaâda, le président du Parti de la liberté et de la justice (PLJ), Djamel Benziadi, a souligné que la participation massive à ce scrutin représente une opportunité de "renforcer la confiance entre le citoyen et les institutions de l'Etat". Il a appelé à cet effet à un "discours réaliste" et au respect des engagements pour faire de l'Assemblée populaire nationale (APN) une institution législative forte, capable de refléter la cohésion entre les différentes composantes de la société.

RA

L'ÉVÉNEMENT ÉCONOMIQUE DU MOIS

57^E ÉDITION DE LA FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

Dans le cadre de la préparation de la 57^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), placée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Algeria Exhibitions, filiale du groupe SAFEX, a dévoilé le programme de cette édition, prévue du 22 au 27 juin au Palais des expositions.

Par Ikram Haou

Le programme s'articulera autour de plusieurs axes et thématiques. La première journée sera consacrée à la coopération africaine et à l'intégration économique. Des débats y seront organisés autour des perspectives de la coopération Sud-Sud, de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), ainsi que du positionnement de l'Algérie à la lumière des mutations géopolitiques mondiales.

La deuxième journée portera sur l'investissement, le financement et la coopération algéro-espagnole. Les participants examineront le climat des affaires en Algérie ainsi que les mécanismes d'accompagnement des investisseurs étrangers. Cette journée ouvrira également des perspectives de partenariat économique entre l'Algérie et l'Espagne.

La troisième journée sera consacrée à deux dossiers majeurs : les ressources minières et l'innovation technologique. Elle mettra en lumière les potentialités minières algériennes et les opportunités d'investissement dans ce secteur, ainsi que le rôle de l'innovation et de l'intelligence artificielle dans l'accompagnement de la transformation économique et le transfert de technologies.

L'Espagne sera l'invitée d'honneur de cette édition, ce qui té-



moigne du dynamisme des relations bilatérales et ouvre la voie au renforcement de la coopération ainsi qu'à l'exploration de nouveaux partenariats entre les entreprises algériennes et espagnoles dans plusieurs secteurs stratégiques.

Algeria Exhibitions a invité l'ensemble des médias à assurer la couverture de ces conférences et rencontres économiques, ainsi qu'à

suivre les débats qui enrichiront le programme de la manifestation. L'objectif est de mettre en avant les principales questions abordées et les opportunités de coopération et d'investissement offertes par cette édition de la FIA.

Les différents pavillons du Palais des expositions accueilleront les activités de l'événement. Un nouveau « Pavillon Palestine » abritera, du

23 au 25 juin, une série de conférences et de débats spécialisés, avec la participation d'experts, de responsables et d'opérateurs économiques. Ce pavillon, à l'architecture moderne, incarne une avancée qualitative dans l'organisation des grandes foires économiques grâce à ses vastes espaces et à ses équipements de pointe conformes aux normes internationales. Il renforce ainsi la position de l'Algérie en tant que destination d'accueil des grands événements économiques mondiaux.

Plusieurs autres secteurs seront présents à cette FIA, notamment les industries agroalimentaires, électriques et électroménagères, mécaniques, la sidérurgie, les industries manufacturières, les travaux publics et le bâtiment, ainsi que le secteur des services. Des espaces seront également réservés à l'exposition et à la vente directe, offrant aux exposants l'occasion de promouvoir leurs produits et de renforcer leur présence sur le marché.

Pour rappel, la 56^e édition de la Foire internationale d'Alger, organisée du 23 au 28 juin 2025 sous le slogan « Pour une coopération commune et durable », avait enregistré un record de participation avec 684 entreprises, dont 539 entreprises algériennes et 145 entreprises étrangères représentant 31 pays. Le Sultanat d'Oman en était l'invité d'honneur.

I.H

ENERGIE VERTE

SIGNATURE D'UN MÉMORANDUM D'ENTENTE ENTRE SONATRACH ET LA SOCIÉTÉ ALLEMANDE "VNG AG"

Le groupe Sonatrach a signé, mercredi, un mémorandum d'entente avec la société allemande "VNG AG" pour explorer les possibilités de coopération comprenant l'hydrogène vert et la réduction des émissions de méthane, a indiqué le groupe dans un communiqué. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la direction générale de Sonatrach, en présence de son P-dg, Nour Ed-

dine Daoudi, du président du conseil d'administration de "VNG AG", Ulf Heitmüller, et du membre du conseil d'administration de la société allemande, Hans-Joachim Polk, indique la même source.

"Ce mémorandum s'inscrit dans la continuité des discussions engagées par les deux parties dans le cadre du protocole d'accord conclu le 20 décembre 2022", rappelle la même source. Selon

Sonatrach, à travers ce MoU, "les parties envisagent d'explorer de nouvelles synergies par la mise en œuvre d'actions concrètes, notamment dans le développement de projets d'hydrogène vert et d'ammoniac, ainsi que la coopération en matière de réduction des émissions de méthane". Le MoU signé entre les deux parties témoigne de "leur confiance mutuelle et de leur engagement commun" à relever

les défis spécifiques auxquels le secteur des hydrocarbures est confronté en matière de décarbonisation, affirme Sonatrach, ajoutant que cet accord illustre également "la détermination de la compagnie nationale à soutenir la transition vers des sources d'énergie neutres et à contribuer à la lutte contre le changement climatique".

RA

MARBRE ET PIERRES NATURELLES

L'ALGÉRIE PARTICIPERA À LA 60^E ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL MARMOMAC EN ITALIE

L'Algérie participera à la 60^e édition du Salon international Marmomac de la filière marbre et pierres naturelles, prévu du 22 au 25 septembre prochain à Vérone (Italie), indique un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

Dans son communiqué, le ministère invite les opérateurs économiques activant dans le domaine de la production et de la transformation du marbre et des pierres naturelles souhaitant prendre part à ce salon à s'inscrire via le lien suivant : <https://www.mcepe.gov.dz/index.php/ar/salon-marmomac>.

Ce salon est l'événement mondial phare consacré à la chaîne de valeur du marbre et des pierres naturelles, depuis l'extraction à la transformation, en passant par les techniques de façonnage, jusqu'aux machines, équipements et outils liés au secteur, précise-t-on de même source.

Ce rendez-vous international constitue aussi

une plateforme de référence pour les professionnels, les investisseurs, les architectes et les designers, en tant que carrefour des affaires, du développement professionnel et de la culture du design, ce qui en fait un espace privilégié pour l'innovation, la formation et l'établissement de partenariats stratégiques.

Il offre aussi l'opportunité d'explorer de nouvelles perspectives à travers des rencontres avec des clients et des partenaires issus des quatre coins du monde, de nouer des contacts avec une élite de spécialistes de l'industrie de la pierre et de présenter des matériaux, des techniques et des projets dans un cadre professionnel spécialisé, ajoute le communiqué.

Cet événement permettra, par ailleurs, de tenir des rencontres avec des acheteurs internationaux via des programmes ciblés et de participer aux différentes manifestations, expositions et conférences prévues dans ce cadre.

RE

APICULTURE

DISTRIBUTION DE RUCHES AU PROFIT DE FEMMES RURALES

Le coup d'envoi d'un programme de distribution de ruches au profit de femmes rurales à travers la wilaya de Tizi-Ouzou a été donné mercredi en fin de journée à Draa-El-Mizan en présence des autorités locales.

Le Wali Aboubacar Essedik Boucetta a donné le coup d'envoi d'un programme de distribution de ruches au profit de 222 femmes rurales au niveau de la wilaya.

Le programme, fi-

nancé sur le budget de wilaya, prévoit la distribution de 1.110 ruches au profit de 222 femmes apicultrices à travers les 67 communes, soit à raison de cinq (5) ruches pour chacune des bénéficiaires.

L'objectif de ce programme est d'encourager le travail de la femme rurale et de soutenir la production de miel à Tizi-Ouzou, ont indiqué les services de la wilaya.

RA

CAMPAGNE ÉLECTORALE/LÉGISLATIVES 2 JUILLET 2026

PREMIÈRE SEMAINE DE LA CAMPAGNE DANS LE SUD

LE DÉVELOPPEMENT ET LE DIALOGUE
DOMINENT LES DISCOURS

Dès le début de la campagne électorale pour les élections législatives du 2 juillet prochain, les débats se sont intensifiés, dans les wilayas du sud du pays, autour des enjeux du développement local et du renforcement du dialogue citoyen.

Des leaders de formations politiques ont largement axé leurs discours sur ces thématiques, tout en appelant à une participation massive au scrutin pour le succès de cette échéance nationale.

Lancée officiellement le 9 juin, la campagne a immédiatement pris forme à travers des meetings populaires et des rencontres de proximité, qui ont offert un espace privilégié pour aller à la rencontre des citoyens, leur présenter les grandes lignes de programmes électoraux et être à l'écoute de leurs préoccupations.

S'exprimant lors d'un meeting tenu à Illizi, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Monder Bouden, a souligné l'engagement de son parti en faveur d'un rapprochement des citoyens, afin d'écouter leurs préoccupations et d'œuvrer pour la réalisation de leurs aspirations.



Pour M. Bouden, "le choix du slogan de la campagne électorale "Arwah maâna (Rejoignez-nous)" reflète la conviction du RND que la construction de l'Etat et de ses institutions, ainsi que le balisage de son avenir sont une "responsabilité collective", nécessitant "la contribution de tous les Algériens au processus de développement et de prospérité".

De son côté, le président du Mouvement pour la société de la paix (MSP), Abdelaali Hassani Cherif, a

affirmé, à Timimoun, que le programme électoral de son parti, placé sous le slogan "Thika (Confiance)" consolide le développement et la souveraineté économique du pays.

Dans le même contexte, le président du Parti El-Karama, Mohamed Daoui, a mis en avant, lors d'un meeting tenu dans la localité de Chegga, daïra d'El-Hedjira (wilaya de Touggourt), l'importance des prochaines élections législatives pour soutenir le processus de

développement, notamment dans les régions rurales et enclavées.

M. Daoui a, à cette occasion, appelé à faire de ce rendez-vous national un "succès" et à participer en force le 2 juillet prochain.

Par ailleurs, le président du Front El Moustakbal, Fateh Boutbig, a exhorté les candidats de sa formation politique à "respecter l'éthique de l'exercice politique et à se rapprocher des citoyens", considérant la campagne électorale comme une opportunité de communication directe avec eux afin de prendre connaissance de leurs préoccupations et de leurs aspirations.

En outre, le Secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benbarek, a affirmé à In-Guezzam, que les élections législatives sont "une responsabilité nationale avant qu'elle ne soit une compétition politique".

La large participation des citoyens, a-t-il poursuivi, est "la garantie du succès de ce rendez-vous démocratique et un message fort qui confirme l'attachement des Algériens au choix des institutions et au respect de la volonté populaire".

Les représentants des listes de candidatures partisanses et indépendantes en lice mettent à profit la campagne électorale, qui se poursuivra jusqu'au 28 juin, avec l'objectif de gagner la confiance des électeurs le jour du scrutin.

R.A

BLIDA

RENFORCEMENT DU SECTEUR
DES TRANSPORTS AU CŒUR
DES PROGRAMMES DES
CANDIDATS À BLIDA

Le renforcement du secteur des transports figure en tête des programmes de campagne des candidats de la wilaya de Blida en lice pour les législatives du 2 juillet prochain, pour une prise en charge d'un dossier constituant l'une des principales préoccupations des habitants de cette région, qui a connu ces dernières années une importante expansion urbaine.

À l'entame de la 2e semaine de campagne électorale, les candidats ont, à travers des rencontres de proximité, présenté leurs programmes, axés notamment sur l'amélioration des services de transport, en particulier urbain, avec la promesse d'œuvrer pour la réalisation de nouveaux projets destinés à accompagner l'émergence de nouveaux pôles d'habitat.

Dans ce cadre, le candidat de la liste du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Mohamed Aïchi, a indiqué que le programme de sa formation politique accorde une importante place au développement local, notamment au secteur des transports, afin de répondre aux attentes des citoyens qui réclament un renforcement et une modernisation des moyens de transport public. Parmi les projets que les représentants du parti comptent proposer en cas d'élection figure la réalisation d'un tramway reliant la ville de Blida à sa partie-Est, laquelle a connu une forte extension urbaine avec la création de nouveaux pôles d'habitat, nécessitant l'élargissement du réseau de transport urbain.

Pour sa part, le parti Sawt Echaâb mise, selon son candidat à Blida, Ziad Faouzi, sur le volet du développement local pour convaincre les électeurs, en s'engageant à concrétiser plusieurs projets susceptibles d'améliorer le cadre de vie des citoyens,

notamment dans le secteur des transports.

Celui-ci constitue une préoccupation majeure pour les habitants de la wilaya, confrontée à une forte croissance démographique ayant engendré une importante congestion routière, d'où la nécessité de revoir le plan de circulation. Dans le même cadre, le candidat Abdelkrim Mousli, représentant de la liste indépendante "El Wafa", a présenté les principaux axes de son programme électoral, qui accorde une place importante à l'amélioration des services de transport à travers des projets visant à réduire les embouteillages dans les différentes communes de la wilaya, particulièrement dans la ville de Blida, ainsi que dans les zones -Est et Ouest ayant connu l'émergence de nouveaux pôles d'habitat regroupant des dizaines de milliers de logements.

Parmi les projets phares que les candidats s'engagent à défendre en cas d'élection à l'Assemblée populaire nationale (APN) figurent également la réalisation de trémies au niveau des axes les plus encombrés et la remise en service du téléphérique reliant Blida à la station touristique de Chréa, afin de dynamiser l'activité touristique de la région et de faciliter les déplacements des habitants de cette localité située sur les hauteurs de la ville de Blida. A noter que la majorité des candidats misent, durant cette campagne électorale, sur le travail de proximité à travers la multiplication des rencontres avec les citoyens pour présenter leurs programmes et ouvrir le débat avec eux afin de les convaincre et de gagner leurs suffrages. Ils s'appuient également sur les outils numériques via la diffusion de vidéos et de publications destinées à de faire les programmes d'action.

R.A

EL BAYADH

M. BENBAIBECHE MET
EN AVANT L'IMPORTANCE
DE LA RESPONSABILITÉ
QUI INCOMBE AUX
FUTURS ÉLUS

Le président du Parti El Fadjr El Djadid, Tahar Benbaïbeche, a mis en avant, mercredi à El Bayadh, l'importance des responsabilités qui incomberont aux représentants élus du peuple durant la prochaine législature. Lors d'un meeting populaire organisé à la Bibliothèque principale de lecture publique "Chahid Er-Rag El-Hadj" dans le cadre de la campagne électorale pour les élections législatives du 2 juillet prochain, M. Benbaïbeche a évoqué "la lourde mission qui attend les représentants du peuple au sein de l'Assemblée populaire nationale", ainsi que leur rôle dans l'examen des programmes liés aux préoccupations des citoyens, notamment en matière d'habitat, d'emploi et d'autres questions sociales.

Il a également insisté sur la nécessité pour les futurs élus "d'assumer pleinement leurs responsabilités et de veiller à la défense des valeurs et des principes, ainsi qu'au renforcement des institutions de l'Etat", avant d'ajouter que "la compétition électorale et le vote doivent avant tout porter sur les programmes proposés".

Le président du Parti El Fadjr El Djadid a, par ailleurs, rappelé les prérogatives de l'Assemblée populaire nationale, notamment en matière de législation, d'amendement des lois, de discussion et de suivi des programmes gouvernementaux, ainsi que d'autres compétences que la Constitution confère à cette institution souveraine, soulignant que l'exercice de ces prérogatives a des retombées directes et positives sur la vie quotidienne des citoyens. Mettant l'accent sur la démarche de son parti durant cette campagne, M. Benbaïbeche a souligné qu'El Fadjr El Djadid privilégie le contact direct avec les citoyens, afin de les convaincre de son programme électoral et de les inciter à participer massivement aux prochaines législatives.

Le président du Parti El Fadjr El Djadid devrait animer, dans la soirée, un autre meeting populaire au Théâtre régional de Saïda.

R.A

AUTOMOBILE

BMW RAVISE SES OBJECTIFS ANNUELS

À Francfort, l'action BMW a enregistré la chute la plus marquée du Dax 40, cédant 6,23% pour s'établir à 63,66 euros, consécutivement à une nouvelle révision pessimiste de ses perspectives. Ce mouvement a entraîné l'ensemble du secteur automobile européen, avec des reculs de 2 à 4% pour Mercedes-Benz Group, Volkswagen et Stellantis.

Par Nawal Bordji

Le groupe munichoïse a procédé mardi soir à un rajustement de ses objectifs financiers pour l'exercice 2026, invoquant "la détérioration du contexte externe affectant la rentabilité, conjuguée à un impact exceptionnel lié au renforcement et à l'avancement des programmes de restructuration et d'optimisation opérationnelle".

Concernant le contexte externe, BMW précise que le ralentissement du marché chinois s'est accentué au deuxième trimestre, touchant prioritairement les véhicules thermiques. La CPCA a d'ailleurs revu ses prévisions annuelles à plusieurs reprises vers le bas. Cette conjoncture défavorable a avivé la compétition en Chine et dans l'ensemble de la zone Asie-Pacifique. Les bonnes performances en Europe et aux États-Unis n'ont pu contrebalancer le fléchissement des ventes en terre chinoise. Par ailleurs, le conflit au Moyen-Orient a généré des répercussions supérieures aux anticipations initiales, avec des prix énergétiques toujours élevés grevant les coûts et une morosité ambiante af-



fectant la confiance des ménages à l'échelle planétaire.

Le constructeur allemand indique que ces facteurs entraîneront une diminution sensible du bénéfice et des flux de trésorerie disponibles au deuxième trimestre. Simultanément, BMW va renforcer ses programmes de réduction des dépenses par des actions structurelles et organisationnelles supplémentaires, dont l'incidence non récurrente pèsera significativement sur les comptes du second semestre. Les objectifs ont donc été revus en baisse : les livraisons du pôle automobile sont désormais attendues en léger retrait annuel, contre une stabilité précédemment envisagée. La marge d'Ebit de cette division est projetée entre 1

et 3%, contre 4 à 6% auparavant. Le ROCE du même segment, initialement prévu de 6 à 10%, devrait finalement osciller entre 1 et 5%. Enfin, le bénéfice avant impôts du groupe devrait accuser un repli marqué, alors qu'une contraction modérée était escomptée. Jefferies souligne que "nombre d'investisseurs anticipaient un avertissement lié à la faiblesse chinoise affectant l'Ebit absolu, mais nullement une correction des marges d'une telle intensité". Même tonalité chez DZ Bank, évoquant "un ajustement des perspectives d'une sévérité inattendue de la part du directoire". Oddo BHF abonde : "si l'alerte devenait probable face à la dégradation chinoise, son amplitude surpasse toutes les prévisions. BMW évolue

désormais à des niveaux de rentabilité proches du seuil de rentabilité, sans que nous puissions affirmer avec certitude avoir touché le fond". Les analystes jugent préoccupant que la Chine soit à l'origine de l'essentiel de cette révision, ce qui confère un caractère durable à la détérioration. Le broker estime également que cet avertissement risque d'alimenter les spéculations concernant les concurrents. Jefferies et Oddo BHF maintiennent leurs recommandations respectives de conserver et neutre, tout en abaissant leurs cours cibles de 92 à 70 euros pour le premier et de 75 à 60 euros pour le second. DZ Bank reste acheteur, mais réduit son objectif de 94 à 75 euros.

N.B

ENCORE DES EMPLOIS VICTIMES DE L'IA LASTMINUTE.COM SUPPRIME 25% DE SES EFFECTIFS

Le voyageur en ligne supprime un quart de ses emplois et mise sur l'automatisation pour doper sa rentabilité.

L'agregateur de voyages Lastminute.com, domicilié entre Chiasso et Amsterdam et présent au sein de la cote helvétique, compte réduire ses effectifs de manière notable, en reliant explicitement cette coupe à l'intégration de l'intelligence

artificielle. L'entreprise prévoit d'éliminer 25% de ses quelque 1600 emplois d'ici la fin 2026 dans le cadre d'une refonte de ses opérations centrée sur l'IA, avec des économies récurrentes estimées à 16 millions d'euros (14,7 millions de francs) espérées dès 2027.

Cette mesure de restructuration touche plusieurs nations, a indiqué mercredi la société dans un communiqué. Une porte-parole jointe par AWP a toutefois précisé qu'il était impossible pour l'instant de détailler les chiffres par pays, site ou fonction. Le rapport annuel 2025 dénombre 1639 salariés au total, ce qui porterait à environ 400 le nombre de suppressions. La porte-parole a tenu à rassurer : le quartier général restera à Chiasso, où se trouve l'essentiel des collaborateurs



ainsi que l'équipe dirigeante, cette ville tessinoise gardant son statut de pôle stratégique.

Cette transformation vise à précipiter le déploiement de l'IA dans les rouages internes et les interfaces grand public, dans le but de gagner en productivité, d'encourager une expansion lucrative et de consolider l'avantage compétitif. La finalisation est

attendue vers la fin 2026. La Banque cantonale de Zurich juge les répercussions de l'IA sur le secteur des agences virtuelles encore mal cernées, mais potentiellement sévères, allant jusqu'à imaginer des réservations effectuées directement via des chatbots comme ChatGPT. Les analystes constatent que les mesures actuelles prouvent la capacité de Lastminute à engranger des gains substantiels grâce à l'IA. Malgré un contexte géopolitique défavorable, la ZKB anticipe un premier semestre 2026 favorable. L'assemblée générale annuelle se tiendra le 24 juin, avec publication des résultats semestriels le 30 juillet. L'action Lastminute progressait de 2,8% à 12,85 francs vers 11h, dans un SPI quasi stable (+0,04%).

N.B

MINI ACCÉLÈRE EN INDE LA PETITE DE BMW VISE LE DOUBLEMENT DE SES VENTES

Selon les déclarations d'un responsable à Reuters mercredi, l'Inde devrait devenir d'ici la fin de l'année le territoire connaissant la plus forte progression pour MINI, la filiale du groupe bavarois, qui entend plus que multiplier par deux ses volumes dans ce pays. L'augmentation des revenus stimule les dépenses des ménages aisés, tandis que l'exposition aux tendances planétaires via les plateformes numériques place cette nation au centre des ambitions de firmes comme Estée Lauder ou BMW. « Nous anticipons une corrélation entre l'accroissement patrimonial et la hausse du PIB jusqu'en 2030, générant une aspiration pour les automobiles premium et luxueuses », a exposé Florian Kuenstner, vice-président MINI supervisant la Chine, l'Asie-Pacifique, l'Europe orientale, le Moyen-Orient et l'Afrique. Le sous-continent offre un terrain fertile pour les véhicules haut de gamme, bien que leur part ne représente qu'1% du marché total excédant 4 millions d'unités, pénalisées par des tarifs douaniers à l'importation qui alourdissent substantiellement les tarifs. À l'occasion du dévoilement de la MINI Countryman C assemblée sur place, M. Kuenstner a annoncé l'intention de porter le réseau de distributeurs à 21 points de vente d'ici décembre, soit un doublement. Il a également relevé que l'Inde incarnait un « gisement d'avenir », au contraire de la Chine où la maturité et la rivalité sont plus prononcées. Les ventes indiennes restent pour l'instant une portion modeste des totaux mondiaux de MINI.

Après des semaines d'aléas provoqués par le conflit au Proche-Orient, une éventuelle entente avec l'Iran dès vendredi pourrait apaiser les tensions ayant affecté les circuits d'approvisionnement, nonobstant la précarité des pourparlers et l'avertissement des industriels quant à la persistance des répercussions. M. Kuenstner a précisé que MINI avait adapté certains acheminements pendant la crise sans subir de pénuries.

« L'assemblée local offre évidemment une assise plus solide, car il réduit notre vulnérabilité face aux aléas logistiques ponctuels inhérents à l'importation », a-t-il ajouté.

N.B

SAHARA OCCIDENTAL

L'ALGÉRIE RÉAFFIRME SON SOUTIEN AUX EFFORTS VISANT À PARVENIR À UN RÈGLEMENT DURABLE

Le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, l'ambassadeur Amar Bendjama, a souligné que l'Algérie demeurera résolument engagée à soutenir tous les efforts sincères visant à parvenir à un règlement juste et définitif de la question du Sahara occidental, à même de garantir à son peuple l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination.

Dans une intervention à la session de fond du Comité spécial chargé de la décolonisation (Comité des 24), M. Bendjama a souligné que la question du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique et inscrite à l'ordre du jour de ce comité depuis 1963, demeurera dans son programme tant que le peuple sahraoui n'aura pas exercé son droit inaliénable à l'autodétermination.

La position de l'Algérie sur cette question "n'a pas changé et continuera de s'inscrire dans le strict respect du droit international et des résolutions pertinentes de l'ONU", a-t-il dit, ajoutant que "les principes fondamentaux régissant le processus de décolonisation sont clairs et il importe de les rappeler".

Il a, à cet égard, précisé que "les références juridiques, y compris la jurisprudence internationale, confirment le statut du Sahara occidental, en tant que territoire non autonome, consacrent le droit de son peuple à l'autodétermination et tranchent cette question sans laisser place au moindre doute".

S'agissant des derniers développements, "l'Algérie, à l'instar de la Mauritanie, pays frère, a répondu favorablement à l'invitation à parti-



ciper aux processus politiques en cours, en sa qualité de pays voisin et d'Etat observateur", a poursuivi le même intervenant, rappelant que l'Algérie "n'a

eu de cesse d'appeler à des pourparlers directs entre les deux parties concernées (le Maroc et le Front Polisario), ainsi qu'à soutenir les efforts des Secrétaires gé-

raux de l'ONU et de leurs envoyés spéciaux".

L'intervenant a également indiqué que l'Algérie "a salué la tenue de ces négociations directes entre le Maroc et le Front Polisario, sous l'égide des Nations unies et des Etats-Unis d'Amérique", réitérant la détermination de l'Algérie à "continuer de soutenir tous les efforts sin-

cères visant à parvenir à un règlement juste, durable et définitif, garantissant au peuple du Sahara occidental l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination".

Le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU a ajouté que "la reprise des pourparlers directs entre le Maroc et le Front Polisario constitue un signe encourageant, mais ne saurait constituer une fin en soi, les deux parties au conflit s'étant déjà retrouvées par le passé autour de

la table des négociations, sans parvenir à un règlement définitif du conflit".

Il a, en outre, souligné que "l'objectif, cette fois-ci, réside dans l'inscription du processus politique actuel dans une dynamique de confiance, de bonne foi et d'engagement sincère (...), une dynamique fondée sur le respect du droit international, de la démocratie et des résolutions pertinentes de l'ONU", mettant en garde contre le fait que "la persistance et l'aggravation des discours, de la politique du fait accompli, des conditions préables et du mépris de l'autre ne feront qu'accroître la frustration et conduire le processus politique dans une impasse".

RI

TROP DE HAINE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ET L'IA GUTERRES SONNE L'ALERTE

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a mis en garde contre la propagation accélérée des discours de haine sur les plateformes numériques, qu'il attribue notamment aux algorithmes et à l'intelligence artificielle.

Dans un message publié à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les discours de haine, célébrée le 18 juin, M. Guterres a souligné que

les contenus haineux se diffusent "plus rapidement que jamais" dans un environnement numérique insuffisamment régulé.

Il a relevé que certains algorithmes privilégient l'indignation et la polarisation afin de générer de l'engagement, ce qui contribue à amplifier les mensonges et les appels à la violence. Il a également pointé l'anonymat en ligne, qui complique l'identification et la responsabilisation des auteurs.

M. Guterres a averti aussi, dans son message, que "les discours de haine constituent une première étape vers la déshumanisation, pouvant mener à des violences, des conflits et des crimes graves". Il a particulièrement cité les femmes, les migrants, les réfu-

giés et les personnes handicapées parmi les principales cibles.

Il a appelé à cet égard, à "une réponse coordonnée, fondée sur l'éducation aux médias, le soutien aux victimes et un engagement plus ferme des Etats et des entreprises technologiques".

Le secrétaire général de l'ONU a, en outre, rappelé que le droit international impose aux Etats de lutter contre l'incitation à la haine et de promouvoir l'inclusion, mettant en avant les principes mondiaux des Nations unies pour l'intégrité de l'information, destinés à promouvoir "un espace numérique plus sûr, éthique et respectueux des droits humains".

RI

AGRESSION SIONISTE

L'ONU MET EN GARDE CONTRE LA DÉTÉRIORATION DE LA SITUATION DES FEMMES

Le représentant du Fonds des Nations unies pour la population en Palestine, a mis en garde, mercredi, contre la détérioration continue de la situation des femmes et des filles dans la bande de Gaza et en Cisjordanie occupée, en raison des agressions et des violences menées par les forces de l'occupation sioniste contre le peuple palestinien. Le responsable onusien a souligné, dans une déclaration à la presse, que la crise humanitaire, les restrictions de mouvement, l'escalade de la violence menée par l'occupant sioniste et le manque de financement "ont de graves répercussions sur la santé physique et mentale des femmes". Il a indiqué que la si-

tuation à Gaza "reste mauvaise", malgré une légère amélioration par rapport aux périodes les plus difficiles de la guerre génocidaire sioniste contre l'enclave palestinienne. En Cisjordanie, "les difficultés d'accès aux services de santé s'aggravent en raison des barages et de l'intensification de la violence des colons", a-t-il relevé.

Il a ajouté que le Fonds des Nations unies pour la population soutient les services de santé reproductive et la protection des femmes, mais qu'il fait face à "un important déficit de financement qui menace la continuité de ces services".

RI

CISJORDANIE OCCUPÉE

L'OCI MET EN GARDE CONTRE LES PLANS DE L'ENTITÉ SIONISTE DANS LA VILLE D'EL KHALIL

Le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) a mis en garde contre la gravité des plans de l'occupation sioniste dans la ville d'El Khalil, dont le retrait de la gestion de la mosquée Al-Ibrahimi à la municipalité, et l'annulation de la Convention d'El Khalil.

Dans un communiqué publié mercredi, le Secrétariat général a affirmé que l'entité sioniste, la puissance occupante, "n'a aucune souveraineté sur le territoire palestinien occupé depuis 1967, y compris la ville d'El Khalil et ses sanctuaires, et tous les lieux religieux, historiques, patrimoniaux et cul-

turels, en vertu des résolutions pertinentes de l'ONU et de l'UNESCO".

A cet égard, il a réitéré son appel à la communauté internationale "d'assumer ses responsabilités concernant la préservation et la protection du Sanctuaire d'Ibrahim al-Sharif et de la vieille ville d'El Khalil et de ses monuments historiques, en tant que partie intégrante du territoire de l'Etat de Palestine et de son patrimoine culturel inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité en péril de l'UNESCO".

RI

YÉMEN

LE MÉDIATEUR DE L'ONU APPELLE À RELANCER LE PROCESSUS POLITIQUE

L'envoyé spécial des Nations unies pour le Yémen, Hans Grundberg, a exhorté les parties au conflit yéménite à relancer le processus politique actuellement au point mort.

Lors d'un exposé mardi devant le Conseil de sécurité des Nations unies, M. Grundberg a réaffirmé son engagement à poursuivre le dialogue avec les différents acteurs afin de faire progresser les efforts politiques en faveur d'un règlement du-

table de la crise.

"Je travaillerai avec les parties afin de les encourager à réaliser des avancées sur le dossier yéménite", a-t-il déclaré.

M. Grundberg a indiqué que son bureau avait récemment tenu deux réunions distinctes dans le cadre du Comité de coordination militaire. Ces rencontres ont permis d'examiner les priorités sécuritaires, les mesures de désescalade ainsi que les

moyens d'améliorer les canaux de communication entre les parties.

Il a ajouté que, sur la base des engagements pris par l'ensemble des acteurs concernés, les Nations unies prévoient d'organiser prochainement une réunion tripartite du Comité de coordination militaire.

RI

INSOMNIE

LE SMARTPHONE RESPONSABLE ?

Les écrans ont longtemps été pointés du doigt comme les ennemis jurés du sommeil. Pourtant, les neurosciences montrent que ce n'est pas l'appareil en lui-même qui nous maintient éveillés, mais surtout le contenu que nous consommons et la manière dont nous l'utilisons. Explications.

Par Yakout Abina

Dans le débat sur les écrans avant de dormir, les autorités de santé publique et les experts du sommeil martèlent le même message depuis des décennies : pour préserver nos nuits, il faut bannir les écrans de la chambre à coucher. Ce coupable idéal a été accusé de tous les maux, de l'insomnie chronique à la dégradation de notre santé mentale. Pourtant, une observation du quotidien vient bousculer ce dogme : de nombreux adultes et adolescents s'endorment paisiblement chaque nuit après avoir lu plusieurs chapitres d'un roman sur leur Smartphone, tandis que d'autres, après trente minutes passées à faire défiler des vidéos courtes sur TikTok ou Instagram, font face à des insomnies sévères.

Les écrans sont-ils tous logés à la même enseigne ? Les données récentes issues des neurosciences et de la médecine du sommeil révèlent une réalité bien plus nuancée. Le problème majeur n'est pas toujours l'écran en lui-même, mais ce que l'on fait dessus.

Pour comprendre ce phénomène, il faut observer les deux molécules qui régissent nos soirées : la mélatonine, l'hormone du sommeil, et la dopamine, le neurotransmetteur de la récompense et de la motivation.

Lorsque vous ouvrez une application comme TikTok, YouTube Shorts ou Instagram Reels, vous entrez dans un espace conçu pour capturer l'attention. L'algorithme de ces plateformes repose sur le principe psychologique de la récompense aléatoire. Comme face à une machine à sous, le cerveau ne sait pas si la prochaine vidéo va le faire rire, le surprendre ou l'éduquer. Cette incertitude permanente provoque une libération massive et répétée de dopamine.

Selon les travaux de la Cleveland Clinic menés en 2022, ce flux de dopamine maintient le cerveau dans un état d'hyper-éveil physiologique et psychologique. Le cortisol (l'hormone du stress) augmente, la température corporelle reste élevée et l'esprit passe en mode chasse. Bio-



logiquement, l'organisme est programmé pour rester éveillé.

À l'inverse, l'acte de lire un roman, qu'il soit imprimé ou affiché sur un écran de smartphone, sollicite un circuit neurologique totalement différent. La lecture d'un texte long exige une attention linéaire et continue. Il n'y a pas de gratification visuelle immédiate, pas de changement de rythme toutes les quinze secondes. Le système nerveux s'apaise et bascule en mode parasympathique, l'état de relaxation indispensable à la transition vers le sommeil.

Au-delà de la chimie, c'est la nature de l'effort cognitif qui varie d'une application à l'autre. Le neuroscientifique Russel Foster, spécialiste de l'horloge biologique à l'Université d'Oxford, souligne dans ses publications que les activités mentales hautement engageantes et interactives (jeux vidéo, réseaux sociaux, e-mails professionnels) retardent le sommeil de manière bien plus agressive que l'exposition lumineuse seule.

Lorsque vous lisez un roman, vous sollicitez votre imaginaire. Le cerveau doit traduire des mots en images mentales, un processus linéaire qui fatigue les yeux et l'esprit de manière saine et naturelle.

Sur les réseaux sociaux, l'utilisateur subit une attention fragmentée. En dix minutes, le cerveau doit traiter une vidéo de cuisine, puis un fait divers tragique, suivi d'une chorégraphie musicale, puis d'une publicité. Ce zapping permanent sature

la mémoire de travail. Plutôt que de se préparer au repos, le cerveau subit une surcharge cognitive qui génère une tension mentale invisible. Une étude menée par le Réseau Morphée en France auprès de jeunes usagers a d'ailleurs démontré que les activités interactives nocturnes

augmentent considérablement l'hyperidéation (le flux incontrôlable de pensées au moment du coucher), rendant l'endormissement laborieux.

L'argument classique contre le téléphone au lit reste l'émission de lumière bleue par les écrans LED. Les cellules ganglionnaires de la rétine (les pRGCs) possèdent un photopigment, la mélanopsine, particulièrement sensible aux longueurs d'onde bleues (autour de 480 nanomètres). Lorsque cette lumière frappe l'œil le soir, elle envoie un signal d'éveil au noyau suprachiasmatique (notre horloge interne), bloquant instantanément la sécrétion de mélatonine.

Cependant, de récentes études en chronobiologie viennent tempérer cet impact lors de la lecture passive. Une recherche publiée dans la revue *Chronobiology in Medicine* démontre que les effets de la lumière bleue sont fortement dépendants de la dose, du contraste et de l'exposition globale durant la journée.

Les personnes qui lisent un livre numérique sur leur smartphone ou sur des applications dédiées comme Kindle ou Apple Books utilisent généralement des réglages adaptés : l'application de lecture est basculée en mode sombre, la luminosité glo-

bale de l'appareil est réduite au minimum, et un filtre logiciel qui vire vers les tons chauds est activé. Dans cette configuration, la quantité de photons bleus atteignant la rétine est infime. De plus, les mouvements oculaires lors de la lecture sont horizontaux, réguliers et lents.

À l'inverse, une application de vidéos présente un affichage dynamique et instable. L'écran passe d'une scène sombre à un plan surexposé en une fraction de seconde, provoquant des variations constantes d'intensité lumineuse qui agressent la rétine et forcent l'accommodation visuelle. C'est ce flashage permanent, combiné au fait que l'on tient souvent l'appareil très près du visage, qui inhibe la mélatonine de manière significative.

Le smartphone au lit n'est pas une fatalité, à condition d'en reprendre le contrôle. Pour les professionnels de santé, l'équilibre idéal repose sur une configuration stricte de l'appareil, afin de ne pas succomber à la tentation de la distraction, car une simple notification, qu'il s'agisse d'un SMS ou d'une alerte d'actualité, peut suffire à faire basculer un lecteur paisible vers un défilement compulsif.

En activant le mode Ne pas déranger, en privilégiant le mode sombre natif et en fixant une limite de temps, il devient possible de troquer le flux infini des algorithmes contre les pages d'un bon roman. Ainsi, l'écran cesse d'être l'ennemi de nos nuits.

Y.A

META TRANSFORME LA RECHERCHE SUR FACEBOOK LES RÉPONSES SONT GÉNÉRÉES PAR L'IA

Par Salim Nait Ouguelmim

Le groupe américain expérimente actuellement une nouvelle fonctionnalité au sein de l'outil de recherche de son réseau social. Ce dispositif, désigné sous le nom d'AI Mode, s'appuie sur des algorithmes avancés pour fournir des réponses élaborées en puisant dans l'ensemble des données publiques hébergées par la plateforme.

Il ne s'agit plus d'une simple liste de résultats, mais d'une synthèse interactive qui exploite les échanges dans les groupes, les vidéos courtes, les annonces du service d'achat-vente et les statuts partagés par les membres. L'ambition est claire : permettre à chacun d'obtenir une réponse concise à une interrogation courante, en capitalisant sur les contributions et les commentaires laissés par

la communauté. Concrètement, cette innovation prend place dans la barre de requêtes habituelle.

Dès qu'une question est saisie, le système ne se contente pas d'afficher des liens ou des profils ; il construit une réponse contextualisée, en mettant en avant des avis issus de forums privés, des suggestions tirées de la vitrine commerciale ou des extraits de contenus vidéo pertinents. Toutefois, plusieurs zones d'ombre subsistent, notamment en ce qui concerne le contrôle des données : Meta n'a pas encore clarifié si les utilisateurs ou les gestionnaires de communautés peuvent s'opposer à l'utilisation de leurs contributions dans ces productions automatiques. Pour le moment, cette phase d'essai concerne exclusivement le territoire des États-Unis.

S.N.O



CES MINES MEURTRIÈRES ENFOUIES DANS LE SOL

MENACES SUR LA VIE SUR TOUTE LA PLANÈTE

Près de trente ans après leur interdiction officielle, les mines antipersonnel persistent à hanter les sols de cinquante-huit États et territoires. Un nouveau rapport de l'ONU tire la sonnette d'alarme sur ces engins explosifs qui continuent de faire des milliers de victimes civiles, mutilent les enfants et paralysent le développement économique et scolaire des régions touchées.

Par Chaimaa Sadou

Dans son environnement quotidien, l'être humain doit constamment faire face à de nombreux dangers naturels. Depuis des millénaires, les populations apprennent à se protéger des moustiques vecteurs de maladies, des virus imprévisibles causant des épidémies, des fauves des forêts ou encore des plantes sauvages venimeuses. Ces risques font partie de l'équilibre complexe de la nature. Cependant, il existe des menaces bien plus redoutables et artificielles, semées par l'homme lui-même au cœur des territoires. Parmi elles figurent les mines antipersonnel, des armes qui frappent sans distinction civils et militaires qui ne cessent de tuer et de mutiler des milliers de civils à travers le monde, souvent des décennies après la signature des traités de paix. Selon les données des Nations unies, au moins cinquante-huit États et territoires demeureraient gravement contaminés par ces engins explosifs en 2025.

Les mines antipersonnel sont des explosifs sournois. Enfoncées dans le sol ou dissimulées à faible profondeur, elles sont spécifiquement conçues pour exploser au moindre passage ou au contact direct d'une personne. Souvent posées massivement durant les conflits armés pour ralentir l'avancée des troupes ennemies ou protéger des frontières, elles restent actives pendant des générations. Une fois les armes tuées et la guerre officiellement terminée, ces engins ne font pas la différence entre le pas d'un soldat et celui d'un paysan. Ils demeurent une menace au quotidien pour les populations civiles qui tentent simplement de reconstruire leur existence, de cultiver leurs terres ancestrales, de faire paître leurs troupeaux ou d'emprunter les sentiers pour se rendre au travail.

6270 victimes en 2024

Le dernier rapport publié par le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme met en lumière des chiffres qui témoignent de l'ampleur dramatique de ce fléau planétaire. Au cours de l'année 2024, les mines terrestres et les restes explosifs de guerre ont causé au moins 6 270 victimes à l'échelle mondiale. Parmi elles, 1 945 personnes ont perdu la vie et 4 325 autres ont été grièvement blessées. Le Haut-Commissaire Volker Türk a exprimé sa profonde inquiétude face à cette tragédie humaine qui persiste



près de trente ans après l'adoption historique du Traité d'interdiction des mines antipersonnel en 1997. Les statistiques révèlent une réalité révoltante : neuf victimes sur dix appartiennent à la population civile, selon les organisations humanitaires. Plus tragique encore, les enfants, en raison de leur curiosité naturelle et de leurs déplacements, constituent près de la moitié des victimes enregistrées dans les régions affectées.

Menaces de destruction invisibles

Les pays les plus durement touchés se trouvent principalement dans des zones géographiques ayant connu des guerres civiles ou des invasions militaires majeures. Le Myanmar figure aujourd'hui en triste position parmi les nations les plus meurtrières, avec plus de 2 000 victimes civiles recensées sur une seule année. La Syrie arrive également en tête de cette liste noire de la contamination, talonnée de près par l'Afghanistan, l'Ukraine, le Nigeria, le Mali, le Yémen et le Burkina Faso. L'Afghanistan demeure l'un des symboles les plus marquants de cette destruction invisible. Des millions de mines y ont été disséminées au cours des décennies de conflits successifs ayant opposé l'armée soviétique dans les années 1980, puis les différentes factions armées locales et les groupes insurgés. Malgré d'immenses efforts internationaux de déminage, des provinces entières restent totalement paralysées par le danger.

Au Cambodge, les mines posées durant les purges et les guerres des années 1970 et 1980 brisent encore des vies aujourd'hui. En Europe, la Bosnie-Herzégovine porte les stigmates de la guerre des Balkans à travers des milliers d'engins enfouis dans les zones rurales et les forêts de montagne. Si des pays comme l'Angola, le Mozambique ou la Colombie ont enregistré des progrès notables grâce à l'aide internationale, le risque zéro n'existe pas. L'Ukraine figure aujourd'hui parmi

les territoires les plus contaminés au monde. Depuis le déclenchement du conflit en février 2022, des millions de mines ont été dispersées sur des terres agricoles hautement stratégiques, transformant ce pays en un immense champ de bataille à ciel ouvert où le déminage prendra des décennies.

Contrairement aux armes conventionnelles qui visent à éliminer un combattant adverse, les mines antipersonnel ont souvent été pensées pour mutiler. L'explosion, qui survient généralement au niveau des membres inférieurs, provoque des amputations immédiates, des traumatismes psychologiques profonds et des handicaps physiques irréversibles. Les victimes qui survivent à la déflagration se retrouvent lourdement handicapées pour le reste de leurs jours. Dans les nations en développement, la prise en charge de ces blessés est un parcours semé d'obstacles. Les structures médicales manquent de moyens, les prothèses coûtent cher et l'accompagnement social est quasi inexistant, condamnant les survivants à la dépendance ou à la pauvreté. Au-delà de la souffrance physique, ce fléau engendre des conséquences économiques et sociales catastrophiques qui frappent de plein fouet le système éducatif et la santé de ces blessés. Lorsque les plaines fertiles sont truffées de pièges, les communautés villageoises se retrouvent dans l'incapacité totale de travailler la terre et de produire de la nourriture. Cette paralysie forcée de l'agriculture locale engendre inévitablement de graves crises de malnutrition au sein des foyers. Les premières victimes de cette insécurité alimentaire sont les écoliers.

Il est pourtant reconnu par tous les spécialistes de l'enfance qu'une alimentation saine, régulière et équilibrée est une condition obligatoire pour que les élèves puissent assimiler correctement les cours dispensés à l'école. Un écolier qui souffre de la faim ou de carences nutritionnelles chroniques ne dispose pas de l'éner-

gie physique et cérébrale nécessaire pour se concentrer en classe, comprendre les concepts complexes et mémoriser ses leçons. Le manque de nutriments essentiels freine le développement cognitif et intellectuel des jeunes générations. En condamnant l'accès aux champs, les mines antipersonnel n'affament pas seulement les corps, elles condamnent l'esprit des enfants et détruisent l'avenir éducatif de nations entières.

Le point faible de la justice

La question des responsabilités et des sanctions demeure le point faible de la justice internationale. Si certains États ou groupes rebelles coupables d'avoir utilisé ces armes sont régulièrement dénoncés par l'ONU, les sanctions judiciaires ou pénales directes contre les donneurs d'ordres restent exceptionnelles. Les poursuites restent souvent difficiles en raison du contexte des conflits, de la complexité de l'établissement des responsabilités ou encore du fait que certains gouvernements n'ont jamais adhéré à la Convention d'Ottawa. À ce jour, plus de 160 pays ont adhéré à ce traité de 1997 qui interdit la production, le stockage et l'usage de ces armes, mais plusieurs grandes puissances militaires mondiales manquent encore à l'appel, limitant l'impact des traités civils. Face à cette impunité, la communauté internationale n'a d'autre choix que d'utiliser la pression diplomatique et le boycott économique. Les experts mondiaux rappellent l'urgence de refinancer massivement les projets de déminage humanitaire et l'aide aux victimes afin de rendre aux populations leur dignité et la sécurité de leur environnement.

La lutte contre les mines antipersonnel ne relève pas uniquement de la stratégie militaire, elle est un impératif moral pour toute l'humanité. Tant que ces mines resteront enfouies dans le sol, le chemin vers l'école et vers le développement restera interdit aux enfants de ces nations meurtries.

C.S

PRÉSERVATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE ÉCRIT

CLÔTURE DU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE PATRIMOINE MANUSCRIT EN ALGÉRIE

Le Colloque international sur le manuscrit en Algérie, organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a pris fin mardi dernier au Centre international des conférences (CIC), à Alger.

Par Malika Azeb

Autour de cet événement, qui s'est déroulé en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, une série de recommandations a été adoptée, dont l'institutionnalisation du colloque et la création d'une journée nationale du manuscrit.

Les experts et les spécialistes de la protection et de la conservation des manuscrits d'Algérie et de l'étranger ont souligné, dans leurs interventions, l'importance d'institutionnaliser le colloque du manuscrit en tant que rencontre annuelle et de créer une journée nationale du manuscrit, en plus de la mise en œuvre de projets d'équipements destinés à l'aménagement des bibliothèques privées de manuscrits.

Outre l'institutionnalisation de l'événement, les participants ont appelé à la création d'un prix d'excellence pour la préservation des manuscrits, ainsi qu'à l'introduction d'un module pédagogique, scientifique et de formation consacré au manuscrit dans les programmes scolaires et universitaires, dans le but de faire connaître les manuscrits algériens dans leurs dimensions scien-



tifique, culturelle et civilisationnelle. Ils ont également insisté sur l'élaboration d'une législation spécifique aux manuscrits.

La nécessité de créer un institut supérieur de formation en codicologie, la mise en place d'un réseau numérique des bibliothèques nationales de manuscrits et la valorisation du manuscrit dans les industries culturelles et le tourisme ont également été soulignées, ainsi que la création de spécialités au sein des centres de formation professionnelle dans les techniques de conservation et de restauration des documents.

Les organisateurs ont fait savoir que, sur recommandation de Monsieur le directeur des manuscrits

arabes, le prochain colloque international annuel se tiendra en Algérie.

La ministre de la Culture et des Arts a indiqué, lors de son allocution, que cette rencontre de deux jours « a permis de prendre connaissance des dernières avancées de la recherche dans le domaine du patrimoine manuscrit et de découvrir ce vaste domaine qui connaît de profondes mutations et des développements importants ».

Mme Bendouda a, par la même occasion, salué les efforts des chercheurs et des propriétaires de collections à l'échelle nationale dans la préservation et la sauvegarde de ce patrimoine.

Elle a également relevé que l'ins-

titutionnalisation de ce colloque constitue un enjeu cognitif et organisationnel pour poursuivre les engagements du secteur de la Culture à s'intéresser aux manuscrits, notamment la Bibliothèque nationale et le Centre national des manuscrits d'Adrar.

Par ailleurs, la ministre a salué les efforts déployés par le président de la République dans la protection des manuscrits, ainsi que l'intérêt particulier et le soutien qu'il accorde à la démarche du ministère visant à préserver l'identité nationale à travers le patrimoine algérien manuscrit.

Mme Bendouda s'est réjouie de la présence et des efforts des propriétaires des collections privées et des familles propriétaires de manuscrits, pour leur collaboration et leur soutien aux projets du ministère dans la préservation, la réhabilitation et la sauvegarde de ces documents, ainsi que leur numérisation au sein de la cartographie nationale des manuscrits à la Bibliothèque nationale.

Un groupe de chercheurs et des familles propriétaires de collections privées de manuscrits ont été remerciés pour leur contribution à la sauvegarde de ce trésor qui reflète la profondeur de l'identité nationale.

Le Colloque international sur le manuscrit en Algérie, organisé les 15 et 16 juin 2026 sous le thème « Les routes de l'encre en Algérie : civilisation et patrimoine », a été marqué par la participation d'un panel de chercheurs, d'académiciens algériens et étrangers, ainsi que d'un nombre important de propriétaires de collections privées.

M.A

FORMATION PROFESSIONNELLE ET INSERTION DES JEUNES

2.932 STAGIAIRES PARTICIPENT AU PROGRAMME "SANÂA" À MÉDÉA

Par Hamida Indja

La wilaya de Médéa enregistre la participation de 2.932 stagiaires au programme de formation "Sanâa", lancé par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Cette initiative vise à développer la formation artisanale et professionnelle des jeunes et à leur permettre d'acquérir des compétences pratiques facilitant leur insertion dans le monde du travail.

Environ 2.932 stagiaires prennent part, à Médéa, au programme de formation "Sanâa", mis en place par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels dans le cadre des efforts visant à promouvoir la formation artisanale et professionnelle auprès des jeunes.

Selon le directeur de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la wilaya, Khaled Belkharoubi, quatorze instituts et centres de formation et d'enseignement professionnels ont été ouverts pour assurer le bon déroulement de ce programme.

Le responsable a indiqué que cette formation se poursuivra jusqu'au 30 juillet prochain et qu'elle est assurée par 57 enseignants et formateurs spécialisés, chargés d'accompagner les sta-

giaires tout au long de leur apprentissage.

Le programme "Sanâa" est organisé en deux sessions de formation. Il englobe plusieurs spécialités professionnelles recherchées sur le marché du travail, notamment le froid et l'électricité, l'électricité du bâtiment, l'étanchéité, la soudure, ainsi que la peinture et la décoration intérieure (BA13).

M. Belkharoubi a expliqué que ce programme vise à renforcer les connaissances artisanales et professionnelles des jeunes en leur offrant les bases nécessaires pour apprendre l'un des métiers concernés par cette initiative.

Il a ajouté que cette formation permettra aux participants d'acquérir des compétences importantes et des connaissances pratiques, susceptibles de leur ouvrir des perspectives d'emploi dans différents secteurs d'activité.

Le responsable a également souligné que le projet "Sanâa" entend susciter l'intérêt des jeunes pour la formation professionnelle, les aider à apprendre un métier et à préparer leur avenir. Grâce à ce projet, les stagiaires maîtriseront mieux les techniques de base de leur spécialité, ce qui facilitera leur insertion professionnelle ultérieure.

H I

LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION

CONVENTION DE COOPÉRATION ENTRE LA CONSERVATION DES FORÊTS ET LE PARC NATIONAL CULTUREL

Une convention de coopération a été signée, mercredi à Tindouf, entre la Conservation des forêts et le Parc national culturel, visant à renforcer la coordination commune dans les domaines de la lutte contre la désertification, la protection de la flore et de la faune sauvages, ainsi que de la préservation des équilibres écologiques, a-t-on appris auprès de la Conservation des forêts.

Cette convention s'inscrit dans le cadre des efforts visant à protéger les ressources naturelles et la biodiversité à travers la mise en œuvre de programmes conjoints de reboisement, de réhabilitation des terres dégradées et de surveillance des espèces végétales et animales menacées. Elle prévoit également l'organisation de campagnes de sensibilisation destinées aux citoyens sur l'importance de la préservation de l'environnement.

L'accord prévoit, en outre, l'échange d'expertises et de données scientifiques entre les deux parties, ainsi que la coordination des opérations de contrôle sur le terrain, afin de limiter les pratiques menaçant les écosystèmes, souligne-t-on. Cette démarche contribuera à promouvoir le développement durable et à faire face aux effets de la désertification et des changements climatiques dans la région.

Dans le cadre de la lutte contre la désertification, la Conservation des forêts met en œuvre plusieurs programmes, notamment des opérations de fixation des dunes de sable dans les zones affectées par l'ensablement, telles que Hassi Mounir et Oum Lassel, a indiqué la même source, relevant que de nouveaux projets sont également prévus dans ce domaine.

La Conservation des forêts œuvre également à l'extension de la culture des plantes autochtones, en particulier l'arganier dans la wilaya de Tindouf, où plus de 43 hectares ont été plantés dans les périmètres agricoles, compte tenu du rôle de cet arbre dans la stabilisation des sols et la lutte contre la désertification.

L'opération de plantation de 500 arbustes d'arganiers se poursuit dans plusieurs sites ciblés de la wilaya. Plus de 70 exploitations agricoles ont bénéficié de cette initiative, inscrite dans le cadre du programme visant à renforcer le couvert végétal et à lutter contre l'avancée des dunes de sable.

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse, célébrée le 17 juin de chaque année, la Conservation des forêts a élaboré un programme de sensibilisation marqué par l'organisation d'une exposition au Musée public national "Moudjahid Ahmed Mahsas" de Tindouf, ainsi que des conférences sur la protection et la durabilité des parcours pastoraux. Des brochures et des affiches de sensibilisation seront également distribuées aux différentes administrations et organismes publics.

R.S

MONDIAL 2026 (GROUPE J)

LES VERTS CHUTENT D'ENTRÉE MAIS GARDENT LEURS CHANCES INTACTES

L'équipe algérienne de football a entamé sa campagne en Coupe du monde 2026 (11 juin - 19 juillet) par une défaite face à l'Argentine (0-3), championne du monde en titre, dans la nuit de mardi à mercredi au stade Arrowhead de Kansas City, à l'occasion de la 1re journée du groupe J de la compétition organisée aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique.

Dès les premières minutes, l'Albiceleste a imposé son rythme et sa maîtrise technique, obligeant les Verts à évoluer majoritairement dans leur moitié de terrain. Les Argentins ont multiplié les offensives et se sont procuré plusieurs situations dangereuses devant la cage de Luca Zidane.

Cette domination a été récompensée à la 17e minute lorsque Lionel Messi, à l'entrée de la surface, a décoché une frappe puissante qui a trouvé le chemin des filets.

La sélection algérienne a toutefois montré quelques réactions avant la pause. Sa meilleure opportunité est intervenue à la 40e minute lorsque Chaïbi, excentré sur le côté droit, a tenté sa chance d'une frappe repoussée en corner par le gardien Emiliano Martinez.

Au retour des vestiaires, l'Argentine a continué à maîtriser les débats et a doublé la mise à l'heure de jeu grâce à Messi. Dans la foulée, le sélectionneur Vladimir Petkovic a procédé à un triple changement en



lançant Aouar, Mahrez et Amoura à la 64e minute afin d'apporter davantage de fraîcheur et de dynamisme à son équipe.

Malgré une volonté de réagir et plusieurs tentatives pour revenir dans le match, les coéquipiers du capitaine Mandi se sont heurtés à une

défense argentine bien organisée. Messi a finalement parachévé le succès de son équipe en inscrivant un troisième but à la 76e minute, signant ainsi un triplé et prenant provisoirement la tête du classement des buteurs du tournoi.

Dans l'autre rencontre du groupe J, l'Autriche a affronté la Jordanie ce mercredi au stade Levis de Santa Clara (05h00, heure algérienne).

Lors de la 2e journée, l'Algérie tentera de se relancer face à la Jordanie le mardi 23 juin à Santa Clara (04h00, heure algérienne), tandis que l'Argentine sera opposée à l'Autriche le lundi 22 juin au stade AT&T d'Arlington, au Texas (18h00, heure algérienne).

Le onze entrant algérien : Zidane, Belghali, Aït-Nouri, Mandi, Bensebaini, Boudaoui (Aouar, 64e), Bentaleb (Boulbina, 81e), Maza (Zerrouki, 82e), Hadj Moussa (Mahrez, 64e), Gouiri (Amoura, 64e), Chaïbi.

APS

L'AUTRICHE S'IMPOSE 3-1 CONTRE LA JORDANIE

La sélection autrichienne de football a dominé son homologue jordanienne sur le score de 3 à 1, en match comptant pour la première journée du groupe J de la Coupe du monde 2026, disputé ce mercredi matin au Levis stadium de Santa Clara, à San Francisco.

Ce résultat permet à l'Autriche de prendre la deuxième place du groupe J, devancée à la différence de buts par l'Argentine.

Romano Schmid a ouvert le score dès la 21e minute en envoyant un missile dans la lucarne du portier jordanien Yazeed Abulaila. Novice en Coupe du monde, la Jordanie a égalisé à la 50e par Ali Olwan.

Mais l'Autriche a repris l'avantage grâce à un but contre son camp du défenseur central jordanien Yazan Al-Arab, avant de plier les débats au bout du temps additionnel avec un penalty de Marko Arnautovic.

Au terme de cette première journée, les Autrichiens totalisent trois points, comme l'Argentine, victorieuse face à l'Algérie (3-0).

Lors de la 2e journée, l'Algérie tentera de se relancer face à la Jordanie le mardi 23 juin à Santa Clara (04h00, heure algérienne), tandis que l'Argentine sera opposée à l'Autriche le lundi 22 juin au stade AT&T d'Arlington, au Texas (18h00, heure algérienne).

RS

LONGÉVITÉ

MANUEL NEUER EN ROUTE VERS UN RECORD HISTORIQUE CHEZ LES GARDIENS

Le gardien de but de l'Allemagne, Manuel Neuer, est en passe d'inscrire son nom un peu plus dans l'histoire de la Coupe du monde de football à l'occasion du match face à la Côte d'Ivoire, samedi soir à Toronto, en devenant le gardien le plus capé de l'épreuve suprême.

Si le sélectionneur allemand lui renouvelle sa confiance pour cette rencontre de la deuxième journée du groupe E, le portier de 40 ans disputera son 21e match en Coupe du monde, dépassant ainsi le Français Hugo Lloris, avec lequel il partage actuellement le record de 20 apparitions.

Titulaire indiscutable de la "Mannschaft" depuis le Mondial-2010 en

Afrique du Sud, Neuer a égalé cette marque lors de la large victoire de l'Allemagne contre Curaçao (7-1) en ouverture de l'édition 2026.

Déjà détenteur de nombreux records, le gardien du Bayern Munich dispute au Mexique, aux Etats-Unis et au Canada sa cinquième Coupe du monde, égalant ainsi le record allemand de participations détenu par Lothar Matthaus.

Le parcours de Neuer dans la compétition est jalonné de prestations mémorables, notamment son huitième de finale face à l'Algérie lors du Mondial-2014 au Brésil. Ce soir-là, grâce à ses nombreuses sorties loin de sa surface, il avait révolutionné l'interprétation du poste de gardien et largement contribué à la qualification de l'Allemagne, future championne du monde.

A l'issue du succès contre Curaçao, Neuer s'est réjoui de son retour en sélection après près de deux ans d'absence. "Je me souviens encore très bien de mon premier match de Coupe du monde, en 2010, contre l'Australie. Aujourd'hui, je suis aussi heureux que si c'était ma première Coupe du monde. J'aime le football et cette cinquième participation a une signification très particulière pour moi", a-t-il déclaré. Face à Curaçao, le champion du monde 2014 est également devenu, à 40 ans et 79 jours, le joueur allemand le plus âgé à prendre part à une grande compétition internationale, effaçant des tablettes le précédent record de Lothar Matthaus, établi lors de l'Euro-2000.

L'Allemagne affrontera samedi une solide équipe de Côte d'Ivoire avec l'objectif de faire un grand pas vers la qualification pour les huitièmes de finale et, éventuellement, d'assurer la première place du groupe E, selon le résultat de l'autre rencontre entre Curaçao et l'Equateur.

Si son équipe poursuit son parcours jusqu'aux derniers tours, Manuel Neuer pourrait porter son total à 27 matches disputés en Coupes du monde d'ici la fin du tournoi, établissant un nouveau record qui pourrait durer de nombreuses années.

RS

TUNISIE

SABRI LAMOUCI LIMOGÉ, REMPLACÉ PAR HERVÉ RENARD

La Fédération tunisienne de football (FTF) a mis fin, à l'amiable, à sa collaboration avec le sélectionneur national Sabri Lamouchi, et nommé le Français Hervé Renard à la tête de la sélection tunisienne pour la suite de son parcours au Mondial-2026, a annoncé mardi le porte-parole officiel de la fédération, Moez Mestiri.

Il a également été mis fin aux fonctions de tous les membres du staff technique accompagnant Sabri Lamouchi, notamment l'entraîneur adjoint, l'entraîneur des gardiens, le préparateur physique et l'analyste vidéo, tout en maintenant Wahbi Khazri au sein de l'encadrement technique, a ajouté le porte-parole, cité par l'agence de presse tunisienne TAP.

Hervé Renard a pris officiellement ses fonctions mardi. Il sera entouré d'un entraîneur des gardiens et d'un analyste de la performance qu'il choisira lui-même. La nouvelle composition du staff technique comprendra également Mondher Kebaier en tant que directeur technique national, un entraîneur adjoint tunisien et, éventuellement, un autre adjoint français. Anas Gazouz intégrera également le staff en qualité de préparateur physique.

Selon Mestiri, l'accord conclu avec Renard porte dans un premier temps sur la fin du parcours tunisien au Mondial 2026, dans les mêmes conditions financières que celles prévues pour Lamouchi. Une évaluation sera menée à l'issue de la compétition afin de déterminer les perspectives d'une éventuelle prolongation de la collaboration.

La décision de mettre fin au contrat de Lamouchi

est intervenue après la lourde défaite de la Tunisie face à la Suède avec le score de 1-5, lundi à Monterrey, lors de son entrée en lice au Mondial co-organisé par les Etats-Unis, le Canada et le Mexique. Cette défaite faisait suite à un autre revers sévère en match amical contre la Belgique (0-5) à Bruxelles.

Nommé à la tête de la sélection tunisienne le 20 janvier dernier, Sabri Lamouchi quitte ses fonctions avec un bilan mitigé : une seule victoire, obtenue en amical face à Haïti (1-0), un match nul contre le Canada à Toronto (0-0) et trois défaites, respectivement face à l'Autriche (0-1), à la Belgique (0-5) et à la Suède (1-5).

Technicien expérimenté et reconnu sur la scène internationale, Hervé Renard s'est illustré en remportant la CAN-2012 avec la Zambie puis la CAN 2015 avec la Côte d'Ivoire. Il a également dirigé plusieurs sélections, dont celle de l'Arabie saoudite, avant de prendre en charge l'Equipe de France féminine de football, qu'il a menée jusqu'en finale de la Ligue des Nations féminine de l'UEFA 2024.

Au niveau des clubs, Renard a entraîné plusieurs équipes, dont le LOSC Lille, FC Sochaux, l'AS Cherbourg et l'USM Alger.

La Tunisie disputera son deuxième match du premier tour (Groupe F) face au Japon le 21 juin à 05h00, avant de conclure la phase de groupes contre les Pays-Bas le 26 juin à minuit.

RS

CONFÉRENCE CONSULTATIVE DE HAUT NIVEAU À ACCRA SUR LA TRAITE
TRANSATLANTIQUE DES ESCLAVES

L'AFRIQUE RAVIVE LA MÉMOIRE DE L'ESCLAVAGE ET DE LA COLONISATION

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, s'est rendu officiellement à Accra, capitale de la République du Ghana, pour représenter le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et prendre part aux travaux de la Conférence consultative de haut niveau sur la traite transatlantique des esclaves.

Par Rihab Taleb

Cette rencontre à la fois politique et mémorielle, annoncée dans un communiqué de la chambre haute du Parlement algérien, réunit les dirigeants africains afin de revenir sur les grandes tragédies qui ont marqué l'histoire du continent. Elle offre l'occasion d'examiner en profondeur les traumatismes subis par les peuples africains, depuis l'époque douloureuse de la traite négrière jusqu'aux partages coloniaux du XIXe siècle, avec l'ambition de faire émerger une voix africaine unie pour réclamer justice.

Cette longue histoire de violations des droits humains débute à la suite des célèbres voyages de Christophe Colomb en 1492. En découvrant ce continent qu'ils baptisent le Nouveau Monde, les navigateurs et conquérants européens prennent conscience de l'immensité et des richesses de ces territoires. Ils y trouvent des terres agricoles d'une fertilité exceptionnelle, d'immenses forêts et de vastes plaines propices à l'élevage des vaches et des chevaux importés d'Europe.

Animées par une volonté de conquête et d'enrichissement rapide, les puissances maritimes européennes décident alors de s'approprier ces espaces par la force. Pour exploiter les immenses plantations de canne à sucre, de tabac, d'indigo puis, plus tard, de coton, les colons ont besoin d'une main-d'œuvre considérable. Dans un premier temps, ils tentent d'asservir les populations autochtones d'Amérique. Mais les guerres de conquête et surtout les maladies venues d'Europe, comme la variole ou la grippe, déciment les Amérindiens, dépourvus de défenses immunitaires face à ces épidémies. Afin de pallier ce manque de travailleurs, les colons élaborent alors le projet de capturer des hommes et des femmes en Afrique pour les déporter de force de l'autre côté de l'océan Atlantique.

Voyage vers la déshumanisation. Ce processus marque le début d'un commerce d'une extrême cruauté et d'une véritable industrie de la déshumanisation. Selon les estimations, plus de douze millions d'Africains, hommes, femmes et enfants, sont arrachés avec violence à leurs villages, à leurs familles et à leurs cultures par des marchands d'esclaves. Environ dix millions d'entre eux survivent à l'effroyable traversée de l'Atlantique, entassés et enchaînés dans les cales étouf-



fantés des navires négriers, où les maladies provoquent des ravages. Une fois débarqués dans les ports des Amériques et des futurs États-Unis, les survivants sont examinés, enduits d'huile pour masquer leurs souffrances, puis vendus aux enchères comme du bétail. Ils sont contraints de travailler toute leur existence sous les coups de fouet des contremaîtres, sans jamais percevoir la moindre rémunération. Les législations de l'époque leur retirent toute humanité, les privant de leur nom, de leur langue et de leurs droits les plus élémentaires pour les réduire au statut de biens appartenant entièrement à leurs maîtres.

Pour justifier cette cruauté, les marchands et colons européens, notamment d'origine anglaise, irlandaise et écossaise, bénéficient du soutien de savants, de philosophes et d'intellectuels influents. Ces penseurs élaborent des théories racistes prétendant démontrer l'infériorité naturelle des populations noires par rapport aux populations blanches.

Si des préjugés culturels anciens apparaissent déjà dans certains récits du monde antique, notamment chez Hérodote, c'est surtout aux XVIIIe et XIXe siècles que le racisme prend l'apparence d'une science. Des auteurs comme Arthur de Gobineau publient des ouvrages affirmant l'inégalité des races humaines et plaçant la race blanche au sommet de la hiérarchie.

Le philosophe allemand Hegel lui-même décrit l'Afrique comme un continent sans histoire ni développement, allant jusqu'à employer des formulations dégradantes. Dans les plantations, les Blancs imposent également l'évangélisation forcée des esclaves. L'Église de l'époque justifie parfois cette pratique en affirmant que l'esclavage permet d'offrir une âme chrétienne aux captifs et de

leur garantir une place au paradis après leur mort. Cet argument servait surtout à exiger d'eux une obéissance totale, de la patience et une soumission absolue à l'autorité de leurs maîtres.

Nouvelle stratégie d'esclavage. Au XIXe siècle, la stratégie économique des pays européens évolue, mais la violence exercée sur le continent africain devient encore plus systématique et destructrice. Les nations d'Europe entrent dans l'ère de la révolution industrielle et recherchent massivement des matières premières comme le caoutchouc, le cuivre ou l'huile de palme pour alimenter leurs usines. Alors qu'il devient politiquement difficile et économiquement coûteux de transporter des millions d'êtres humains à travers l'Atlantique en raison des lois antiesclavagistes, les puissances impérialistes considèrent qu'il est plus rentable d'exploiter les Africains directement sur leur terre natale.

Ce processus de colonisation généralisée prend forme lors de la Conférence de Berlin, organisée entre 1884 et 1885 sous l'autorité d'Otto von Bismarck. Autour de la table, les représentants de la France, de l'Angleterre, de l'Italie, de la Belgique, de l'Allemagne et du Portugal tracent les frontières du continent africain à la règle et au compas, se partageant royaumes, peuples et fleuves comme s'il s'agissait d'un simple gâteau, sans qu'aucun représentant africain ne soit invité ou consulté.

Les armées coloniales expulsent alors des tribus et des familles entières de leurs terres les plus fertiles pour les attribuer à de grandes compagnies européennes ou à des colons venus s'installer durablement. Afin d'écraser la résistance des populations locales face au pillage de l'or, de l'ivoire et des ressources mi-

nières, les colonisateurs instaurent le régime de l'indigénat, un ensemble de lois discriminatoires privant les Africains de libertés politiques et les soumettant à des taxes obligatoires.

Pour contraindre les habitants au travail, les administrations coloniales imposent le travail forcé dans la construction des chemins de fer, des ports et des routes à travers la jungle, provoquant la mort de milliers d'ouvriers victimes de l'épuisement et des mauvais traitements. Les violences atteignent leur paroxysme dans l'État indépendant du Congo, administré comme une propriété privée par le roi des Belges Léopold II, où des travailleurs se voient amputés des mains lorsqu'ils ne rapportent pas suffisamment de caoutchouc.

En Namibie, l'armée allemande commet le premier génocide du XXe siècle en exterminant volontairement le peuple héréro. L'Algérie, qui a elle-même subi durant cent trente-deux ans les épreuves d'une colonisation de peuplement particulièrement brutale avant de recouvrer sa liberté au terme d'une guerre de libération nationale héroïque, participe aujourd'hui activement à la conférence d'Accra pour réaffirmer sa solidarité avec les peuples africains et exiger que les anciennes puissances coloniales reconnaissent leurs crimes et réparent les injustices du passé.

L'Afrique a ainsi subi une double peine historique. D'abord privée d'une partie de ses forces vives par l'esclavage, elle a ensuite été mutilée territorialement et pillée économiquement par la colonisation. L'Europe a profondément altéré l'avenir de peuples entiers, laissant des cicatrices que le temps peine encore à refermer.

R.T

MONSTRUOSITÉ

COMMENT ISRAËL A PLANIFIÉ LE GÉNOCIDE À GAZA IL Y A DES DÉCENNIES (2^e PARTIE ET FIN)

Les commandants israéliens savaient également que les premières victimes d'un blocus de l'aide seraient les plus vulnérables. Des bébés moururent de froid ou de faim tandis que la population était privée d'abris, de lait maternisé et de nourriture, leurs mères ne disposant pas d'une alimentation suffisante pour produire du lait.

Par Jonathan Cook
In mondialisation.ca,
15 juin 2026

Comme l'a relevé le Soldat 2, la doctrine militaire israélienne encourage les soldats à cesser de voir les Palestiniens, y compris les bébés palestiniens, comme des « êtres humains ». Leurs vies sont considérées comme sans valeur.

Des soldats israéliens ont assassiné la semaine dernière un autre bébé palestinien en Cisjordanie, après avoir tendu une embuscade à la voiture conduite par Fahd Abu Haikal, un chargé de cours de l'université de Bethléem, dans la ville palestinienne d'Hébron, soumise à une occupation particulièrement brutale.

L'un des soldats a tiré dans la voiture, alors qu'elle ralentissait pour s'arrêter, depuis une distance de quelques mètres seulement, d'où il devait être en mesure de voir les passagers à l'intérieur. La balle a tué le bébé de sept mois d'Abu Haikal, Sam, et blessé sa femme qui tenait l'enfant dans ses bras. Le fils de onze ans d'Abu Haikal, également dans la voiture, a regardé son petit frère se vider de son sang.

Les soldats israéliens assassinent des bébés palestiniens depuis des décennies. Pourtant, rien de tout cela n'a suscité une once de l'indignation uniformément exprimée par les médias et les politiciens occidentaux face à l'affirmation entièrement fabriquée d'Israël selon laquelle le Hamas aurait tué 40 bébés le 7 octobre 2023.

En réalité, un seul bébé israélien a été tué ce jour-là : Mila Cohen, neuf mois, qui, comme Sam Abu Haikal, a été touchée d'une balle dans les bras de sa mère.

Acculés à l'exode

La campagne d'expulsions menée par Israël en 1967 à Gaza et en Cisjordanie n'était pas improvisée ni décidée à la hâte. Selon Haaretz, cette politique avait été soigneusement planifiée de nombreuses années à l'avance.

Depuis 1948, Israël attendait le moment d'effectuer des expulsions supplémentaires et de s'emparer des dernières parties de la patrie palestinienne, les territoires dont il avait été privé pour parachever son projet colonial de peuplement violent.

La guerre de 1967 — contre l'Égypte, la Syrie et la Jordanie — fournit le prétexte.

Ishai Amrami, commandant de bataillon supérieur dans cette guerre, admit plus tard : « Ce que j'ai vécu de première main était une tentative de transfert massif de population. »

Comme le note Haaretz : « Les Palestiniens n'étaient qu'une présence passive dans cette histoire. Le ministre de la Défense Moshe Dayan a écrit dans ses mémoires que les Palestiniens résidant en Cisjordanie n'avaient pas pris part à la guerre, et que ce n'était pas leur guerre. Pourtant, ce sont eux qui en ont payé le prix. »

Israël entreprit la destruction massive des communautés palestiniennes, comme il l'avait fait après 1948, afin qu'il n'y ait pas de maisons où les Palestiniens puissent retourner. Mais comme le note Haaretz, Israël fut victime de son propre succès militaire foudroyant.

« Ce fut l'une des rares fois dans l'histoire du conflit où Israël fut contraint de reculer sous la pression internationale intense. »

Point n'est besoin de souligner que, contrairement à 1967, cette pression internationale a cruellement fait défaut au cours des trois dernières années. Les nouveaux dirigeants occidentaux, comme le britannique Sir Keir Starmer, jadis avocat réputé en droits de l'homme, ont justifié l'agenda explicitement exterminateur d'Israël contre les Palestiniens de Gaza, qualifiant de « légitime défense » le fait de priver la population de Gaza d'eau et d'électricité. Contrairement à leurs prédécesseurs des années 1960, les dirigeants occidentaux d'aujourd'hui et leurs médias ont choisi d'acheter à Israël le temps et l'espace diplomatiques dont il avait besoin — tout en lui fournissant armes et renseignements — pour détruire Gaza. Le génocide aurait été impossible sans leur assistance.

Galvanisé par cette impunité, Israël a tenté d'étendre la destruction plus loin, avec un succès limité en Iran et un succès beaucoup plus grand dans le sud du Liban.

Tandis que les politiciens et les médias occidentaux oublient allègrement Gaza, Israël maintient une pression et une misère implacables. Une soi-disant « Ligne jaune », délimitant le contrôle militaire israélien sur l'enclave détruite — une zone interdite aux Palestiniens —, s'est progressivement étendue de la moitié des terres à 70 %. Les habitants de Gaza sont littéralement acculés à l'exode, forcés de quitter les ruines de leur patrie, tandis qu'Israël s'empresse de trouver un pays tiers — l'Égypte, ou peut-être le Somaliland — disposé à les accueillir.

Effacer le contexte

Comme l'a fameusement observé le cosmologue américain Carl Sagan : « Il faut connaître le passé pour comprendre le présent. »

C'est précisément pourquoi les politiciens et les médias occidentaux ont pris tant de soin à effacer le passé, en excisant le contexte et les antécédents — tels que les violentes campagnes d'épuration ethnique d'Israël de 1948 et 1967 — qui expliquent le comportement d'Israël au présent : à Gaza, en Cisjordanie et dans le sud du Liban.

Les audiences occidentales, privées de l'histoire de la région, ont été plus facilement manipulées pour croire que les atrocités israéliennes sont une réponse — et une réponse supposément « proportionnée », qui plus est — à l'attaque d'un jour du Hamas contre Israël fin 2023.

Une vérité évidente a été obscurcie : pendant au moins huit décennies, Israël a exploité toute occasion qu'il pouvait trouver pour expulser les Palestiniens de leur patrie.

L'attaque du Hamas en octobre 2023 n'était pas un tournant ni une rupture, comme elle est si souvent présentée en Occident.

En 1967 — c'est-à-dire 56 ans avant l'attaque du Hamas — Eshkol avait conseillé que des événements imprévus pourraient accélérer le programme discret d'épuration ethnique d'Israël. Un moment pourrait arriver dans le futur — ce qu'il appelait une « solution de luxe inattendue » — où Israël pourrait rapidement réaliser son rêve d'une Palestine sans Pales-

tiniens.

« Peut-être pouvons-nous espérer une autre guerre, et alors ce problème sera résolu. Mais c'est un type de « luxe », une solution inattendue », expliqua-t-il au cabinet.

Avec le contexte manquant ajouté, comme Haaretz l'a fait dans son nouvel article, l'histoire se transforme.

Les événements du 7 octobre 2023 ressemblent moins à une simple sauvagerie et davantage à une réponse désespérée, un ultime coup de dés face à des décennies d'atrocités israéliennes conçues pour rendre les conditions de vie des Palestiniens si misérables — par l'appauvrissement, l'enfermement, la famine et le meurtre — qu'ils fuient leur patrie ou y meurent sur place.

Avec le contexte manquant ajouté, la supposée « représaille » d'Israël à Gaza — sa déchaînée génocidaire — ressemble à ce qu'elle est réellement : une continuation de sa campagne d'épuration ethnique vieille de huit décennies. En réalité, son ultime épisode. Son dénouement.

David Ben Gourion, le père fondateur d'Israël, écrivit à son fils en 1937, onze ans avant la création d'Israël : « Nous devons expulser les Arabes et prendre leur place. »

Dans une entrée de journal pendant les expulsions massives de 1948, Ben Gourion résuma l'état d'esprit de ses généraux : « Si nous accusons une famille — nous devons lui faire du mal sans merci. Les femmes et les enfants sans merci. Sinon, ce n'est pas une réaction efficace. Pendant l'opération, il n'est pas nécessaire de distinguer entre les coupables et les non-coupables. »

Le but était la mise en œuvre de la peur comme arme, pour rendre les Palestiniens trop terrorisés pour rester dans leur patrie. Mordechai Maklef, commandant supérieur dans la jeune armée israélienne, nota deux ans plus tard, en 1950, la logique sous-tendant la politique d'Israël : « Il est impossible d'expulser 114 000 personnes qui vivaient en Galilée sans la terreur. »

Même en faisant abstraction des témoignages palestiniens de l'époque, les rares sections des archives israéliennes qui ont jusqu'ici été ouvertes aux historiens israéliens documentent des massacres et des viols systématiques de Palestiniens en 1948. Dans des films israéliens récents tels que Tantara — le village où un terrible massacre de Palestiniens fut perpétré — des vieillards qui servirent comme soldats israéliens à l'époque confirment les documents d'archives et racontent comment ils ont personnellement été témoins du viol de filles palestiniennes. Notons que le viol utilisé comme arme se poursuit jusqu'à ce jour — dans ce que le groupe israélien de défense des droits de l'homme B'Tselem appelle le « réseau de camps de torture » d'Israël. Ces viols — souvent perpétrés aujourd'hui à l'aide de chiens spécialement dressés à cet effet — sont si répandus qu'ils sont devenus impossibles à dissimuler. Ils ont même fini par — très tardivement — attirer l'attention de grands médias comme le New York Times, provoquant un concert de protestations et des menaces de poursuites judiciaires de la part de Netanyahu.

Les abus sexuels infligés aux personnes détenues par Israël sont si banalisés que des militants pacifistes internationaux ont subi des viols systématiques quand des centaines d'entre eux ont été saisis le mois dernier en eaux internationales au large de Chypre, au début de leur voyage vers Gaza pour briser le blocus génocidaire d'Israël. Israël veut que la peur se répande, de la Palestine elle-même à quiconque souhaite exprimer

sa solidarité avec son peuple.

Les politiciens et les médias occidentaux n'ont pratiquement pas évoqué ces crimes atroces contre leurs propres citoyens. Pourquoi ? Parce qu'admettre ces crimes reviendrait à reconnaître que des atrocités encore pires sont infligées aux Palestiniens sous domination israélienne.

Les prisons de la complicité

Gaza n'est pas une aberration. Elle s'inscrit pleinement dans une stratégie militaire israélienne vieille de huit décennies. Les Occidentaux n'en sont pas conscients seulement parce que leur classe politique et médiatique a travaillé avec acharnement à les empêcher de l'apprendre.

Si les publics occidentaux savaient ce qui s'est réellement passé aux Palestiniens pendant plus de 80 ans — d'abord de la part du mouvement sioniste, puis de l'État israélien —, ils pourraient venir grossir davantage les rangs des marches de protestation, rendant ces manifestations politiquement impossibles à ignorer.

Si les Occidentaux savaient ce qui s'est réellement passé aux Palestiniens, ils pourraient rejoindre les militants qui tentent de mettre hors d'état de nuire les usines d'armement israéliennes, comme Elbit Systems, qui opèrent tout à fait ouvertement dans des pays occidentaux tels que la Grande-Bretagne. Ils pourraient ainsi parvenir à briser l'approvisionnement en drones et autres armes utilisés pour massacrer le peuple de Palestine et du Liban. Au lieu de milliers, des dizaines ou des centaines de milliers de personnes seraient peut-être prêtes à brandir une pancarte au Royaume-Uni pour s'opposer au génocide, et à se faire arrêter comme « soutiens du terrorisme », submergeant le système pénitentiaire et tournant en dérision le supposé système « judiciaire » britannique. Armés de la connaissance plutôt qu'engourdis par l'ignorance, davantage d'Occidentaux pourraient monter à bord de bateaux, constituant une armada qu'il serait impossible pour les médias occidentaux de passer sous silence.

Mais le plus important de tout, si le véritable contexte était compris — si le schéma décennal d'assassinats, de viols et d'expulsions de Palestiniens par Israël était connu —, les publics occidentaux pourraient se réveiller au fait que leur classe politique et médiatique n'est pas un acteur moral. Elle ne défend pas les valeurs d'une civilisation supérieure. Elle n'est pas la gardienne du droit international et d'un ordre libéral démocratique. Ce sont des imposteurs. Ou plus exactement, ils opèrent au sein de structures politiques et financières qui rendent impossible de dire des vérités susceptibles d'ébranler un système de pouvoir en Occident qui enrichit une infime élite grâce à une lucrative machine de guerre utilisée pour protéger les profits colossaux des industries des énergies fossiles.

Ce système de pouvoir conduit certains Palestiniens dans une tombe prématurée, et d'autres dans des camps de concentration, ou en exil, ou dans la misère. Pendant ce temps, il nous conduit, nous en Occident, dans des prisons sans murs physiques — des prisons soit d'ignorance et de complicité, soit de connaissance et d'impuissance.

Dans un cas comme dans l'autre, comme le Soldat 1, nous trouvons notre humanité émoussée. Nos cœurs sont endurcis ou brisés. Le défi que nous affrontons est le même que celui des Palestiniens : trouver un chemin hors de notre enferment.

JONATHAN COOK

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

LA REINE GUERRIÈRE DU NIGERIA

Imaginez une jeune fille qui préfère le maniement des armes aux robes royales et devient la plus grande conquérante de sa région. C'est l'histoire incroyable de la première femme à régner sur le peuple Haoussa : La Reine Amina de Zaria (dans l'actuel Nigeria).

Amina grandit au XVI^e siècle au sein du royaume de Zazzau. Très jeune, elle montre un talent exceptionnel pour la stratégie militaire. Elle s'entraîne chaque jour avec les meilleurs soldats de son père. À sa mort, son frère prend le pouvoir et Amina devient la cheffe officielle des armées, gagnant le respect absolu de tous les guerriers par sa bravoure.

En 1576, elle monte enfin sur le trône. Dès les premiers mois de son règne, elle lance des campagnes militaires audacieuses pour



agrandir son royaume. À la tête d'une immense armée de 20 000 soldats, elle conquiert de vastes territoires et sécurise toutes les

routes commerciales de la région. Pour protéger ses nouvelles cités, elle fait construire de gigantesques murs en terre fortifiée. Ces rem-

parts historiques entourent encore aujourd'hui certaines villes et portent le nom de "murs d'Amina".

Elle règne avec poigne et sagesse pendant plus de trente ans sans jamais accepter de se marier pour garder sa totale indépendance. Son génie militaire permet à son peuple de devenir le plus riche et le plus puissant de la région.

Si on partage son histoire aujourd'hui sur Les Figures Africaines, c'est pour célébrer la mémoire de cette reine légendaire. Elle a prouvé qu'une femme pouvait diriger des armées et bâtir un empire par sa seule force et son intelligence.

Publié par Oula'Iss Wattao sur Facebook, dans mythes, traditions, nature, le 16 juin 2026

LE CROCODILE QUI OSA DÉFIER LA PEUR



Dans les profondeurs verdoyantes d'un marigot africain vivait Koulou, un crocodile redouté de tous. Sa peau écailleuse brillait comme des pierres taillées, ses yeux jaunes brillaient d'une sagesse mystérieuse, et ses mâchoires puissantes faisaient trembler même les plus audacieux. Pourtant, malgré son apparence effrayante, Koulou n'était pas cruel. Il vivait selon une règle simple : la force doit protéger et non détruire.

Un jour, un grand malheur frappa la savane. Un lion noir, chassé de son clan, s'était installé près du marigot. Puissant, cruel et avide, il terrorisait tous les animaux. Les antilopes n'osaient plus paître, les buffles n'osaient plus boire, même les oiseaux s'étaient tus. La peur régnait en maître.

Tous les animaux organisèrent une assemblée secrète dans la clairière. L'éléphant, le roi des forêts, dit d'une voix grave :

— Ce lion est trop fort pour nous. Qui osera l'affronter ?

Un silence lourd tomba. Chacun détournait le regard, redoutant la mort. Soudain, une voix rauque mais ferme résonna :

— Moi, Koulou le crocodile, je l'affronterai. Les animaux éclatèrent de surprise. Certains rirent :

— Mais toi, Koulou, tu vis dans l'eau ! Que peux-tu faire sur la terre contre la vitesse du lion ?

Koulou répondit calmement :
— La bravoure ne dépend pas du terrain.

Elle dépend du courage du cœur et de l'intelligence de l'esprit.

Le lendemain, alors que le lion s'approchait du marigot pour y tendre une embuscade, Koulou l'attendait immobile, semblable à une souche flottante. Le lion ricana :

— Toi, lézard géant, tu oses me défier ?

Sans répondre, Koulou plongea. Le lion, curieux et arrogant, s'approcha de l'eau. C'est alors que Koulou bondit hors du marigot avec une rapidité foudroyante, ses mâchoires claquèrent et il saisit le lion par la patte. Mais au lieu de le tuer, il le traîna au milieu de l'eau et le relâcha. Le lion, haletant et terrifié, réalisa que face à la bravoure et à la maîtrise de soi, même sa force n'était rien.

Il quitta la savane, humilié mais vivant. Les animaux, émerveillés, acclamaient Koulou.

Ce jour-là, la savane apprit une grande leçon :

La bravoure n'est pas seulement la force physique, c'est aussi la capacité de vaincre la peur, d'user de sa sagesse et de protéger les autres.

Depuis, le crocodile fut honoré non comme un monstre à craindre, mais comme un gardien courageux du marigot.

Publié par choupibandita893 sur Facebook, dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 11 octobre 2025

LE CHEMIN

Pendant quarante ans, la tortue était la carte silencieuse de la vallée. Quand la chaleur transformait l'herbe en cendres et que les animaux manquaient d'eau pour se désaltérer, c'était toujours la tortue qui menait le cortège vers la source cachée.

Elle avançait lentement, portant le souvenir de nombreuses saisons, mais sa direction n'a jamais été fautive.

Parce qu'elle était toujours disponible, le village a cessé de voir sa sagesse comme un cadeau.

Un jour, une jeune Antilope, admirée pour sa vitesse et son audace, s'impatientait du rythme de la tortue. Beaucoup de jeune animaux l'ont suivi parce qu'elle parlait avec confiance, et la confiance ressemble souvent à de la sagesse pour les agités.

— « Tu es trop lente, vieille tortue, » a criée l'Antilope, ses sabots qui poussent la poussière au visage de la tortue. « Nous avons soif, et vos pieds qui traînent nous font perdre notre temps. Pourquoi tout le village devrait-il attendre une créature qui vit dans la terre ? Bougez-vous ou écarterez-vous pour que quelqu'un de plus rapide puisse mener. »

La tortue n'a pas disputé. Elle n'a pas expliqué que la vitesse est inutile quand tu cours dans la mauvaise direction. Elle s'est simplement arrêtée. Avec un bruit silencieux et moult, elle a rangé sa tête et ses jambes dans sa coquille et est devenue une pierre silencieuse au milieu du chemin.

L'Antilope a ri et mena le village en avant, courant avec une grande énergie et des vantards bruyants. Au début, sa certitude a fait croire aux autres qu'ils avaient bien choisi. Mais en une heure, le chemin s'est évanoui dans le fourrage. Au coucher du soleil, le village était perdu dans une vallée qu'ils ne reconnaissaient pas, leurs gorges pleuraient pour l'eau qu'une seule créature savait trouver.

Ils sont retournés à l'endroit où la tortue était, la suppliant maintenant de sortir. Ils lui ont offert des louanges et des titres, l'appelant leur « plus grand leader. »

Mais la coquille est restée fermée. La tortue avait réalisé que son silence était la seule frontière qu'ils respecteraient. Elle n'était plus intéressée à diriger ceux qui n'appréciaient que ses pieds et jamais son cœur.

LEÇON DE MORALE :

Les gens traiteront votre fiabilité comme une commodité jusqu'à ce que votre absence la transforme en crise ; ne vous sentez pas coupable du silence qui leur apprend enfin votre valeur.

Publié par choupibandita893 sur Facebook, dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 15 juin 2026





Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
03:38	12:49	16:39	20:12	21:53

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA INSTALLE LE GÉNÉRAL-MAJOR HAMID FEKKANE DANS LES FONCTIONS DE CHEF DU DÉPARTEMENT EMPLOI-PRÉPARATION DE L'ÉTAT-MAJOR DE L'ANP

Au nom du président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a procédé, mercredi, à l'installation officielle du Général-major Hamid Fekkane, dans les fonctions de Chef du Département emploi-préparation de l'Etat-major de l'ANP, en remplacement du Général-major Belkacem Hasnat, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"Au nom de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et conformément au décret présidentiel du 21 mai 2026, j'installe officiellement le Général-major Hamid Fekkane dans les fonctions de Chef du Département emploi-préparation de l'Etat-major de l'ANP, en remplacement du Général-Major Belkacem Hasnat", a dit le Général d'Armée Saïd Chanegriha.

"Aussi, je vous ordonne de travailler sous son autorité, de suivre ses ordres et d'exécuter ses instructions, dans l'intérêt du service, en application des règlements militaires et des lois de la République, et en faisant montre de fidélité aux sacrifices de nos vaillants Chouhada et aux valeurs de notre glorieuse Révolution", a-t-il poursuivi.

A cette occasion, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a donné "des instructions et des orientations aux cadres du Département emploi-préparation de l'Etat-major de l'ANP,



portant sur l'importance d'apporter constamment les améliorations et les adaptations nécessaires aux réalisations accomplies, afin d'être en phase avec les nouveaux défis

sécuritaires".

"Je voudrais souligner, à cette occasion, que les immenses progrès que l'on observe dans les champs de bataille modernes nous obligent à

redoubler d'efforts, notamment en ce qui concerne l'intensification des efforts de préparation, de formation et de développement des compétences, ainsi que l'amélioration du niveau de combat des individus et des unités, et l'optimisation de la préparation opérationnelle du corps de bataille de l'ANP", a-t-il ajouté.

"A ce titre, il est impératif que vous veilliez à ce que nos forces soient bien préparées et entraînées, par l'adoption des méthodes les plus appropriées et les plus adaptées aux systèmes d'armes modernes en dotation, ainsi qu'aux défis et enjeux complexes à l'échelle régionale et internationale, afin que nos vaillantes forces conservent toujours la capacité de mener à bien leurs missions, quelles que soient les circonstances", a souligné le Général d'Armée Saïd Chanegriha.

A l'issue, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a signé le procès-verbal de passation de pouvoir, conclut le communiqué.

RA

NOTRE RELIGION

SIGNATURE DE L'AUTORISATION PRÉALABLE À LA PUBLICATION D'UN EXEMPLAIRE DU SAINT CORAN EN ÉCRITURE "NASKH"

La signature de l'autorisation préalable à l'impression et à la publication d'un exemplaire du Saint Coran en écriture "Naskh" a eu lieu, mercredi au siège de la wilaya de Tlemcen, en présence de représentants du Ministère des Affaires religieuses et des Wakfs et des autorités locales.

Cette autorisation concerne un projet d'édition du Saint Coran selon la lecture (riwâya) de Warsh d'après Nafi' par la voie d'Al-Azraq, calligraphié en style Naskh par le calligraphe Abdelmalek Moussaoui. La réalisation de cette œuvre a nécessité une année et demie de travail.

La signature de l'autorisation est intervenue après l'achèvement du processus de vérification et de révision des copies du Coran par une commission nationale relevant du ministère, composée de 17 membres, dont des docteurs, des cheikhs et des experts spécialisés dans la graphie coranique et les règles de vocalisation.

A cette occasion, le directeur général de l'Orientation religieuse et de la Culture islamique au ministère, Mourad Maïza, a rappelé les efforts déployés par le ministère au service du Livre Saint. Il a notamment cité la création

d'écoles coraniques, le soutien aux zaouïas, le recrutement d'enseignants du Coran, l'organisation de concours coraniques, ainsi que l'impression annuelle de dizaines de milliers d'exemplaires du Coran en Algérie sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Il a également souligné l'engagement du ministère à promouvoir la diffusion du Coran aussi bien dans l'espace physique que numérique et à encourager toutes les initiatives individuelles et collectives contribuant à sa valorisation.

De son côté, le directeur central de l'enseignement coranique et des concours coraniques, ainsi que président de la Commission nationale de vérification et de révision des exemplaires du Coran, Messaoud Miad, a indiqué que cette commission a élaboré, sur instruction du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, plusieurs projets de Corans manuscrits, récités, électroniques et applicatifs.

Il a précisé que l'impression et la publication du Coran

en écriture Naskh constituent " un projet supplémentaire devenu une réalité concrète", grâce au travail d'une équipe scientifique composée de spécialistes des dix lectures coraniques, d'experts en graphie et en vocalisation coraniques, ainsi qu'au soutien des autorités locales de Tlemcen, de bienfaiteurs, du calligraphe, du concepteur numérique chargé de la mise en page et du décorateur ayant conçu des ornements inspirés du patrimoine et de l'authenticité algériens.

Pour sa part, le wali de Tlemcen, Youcef Bechelaoui, a annoncé la création d'une plateforme électronique dédiée à cette édition du Saint Coran. Accessible via un code QR intégré aux pages de l'ouvrage, elle permettra aux lecteurs d'écouter différentes récitations coraniques interprétées par des récitants algériens.

Le lancement officiel de cette plateforme est prévu simultanément à la parution de la première édition imprimée du Coran.

RA

ÉTÉ 2026

M. ADJAL INSISTE SUR LA BONNE PRÉPARATION POUR RÉPONDRE À LA DEMANDE CROISSANTE SUR L'ÉLECTRICITÉ

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a mis en avant, mercredi à Alger, l'importance d'une bonne mobilisation sur le terrain, en prévision de l'été 2026 pour répondre à la demande croissante sur l'électricité et améliorer le service public, indique un communiqué du ministère. Le ministre s'exprimait lors d'une réunion qu'il a présidée par visioconférence, consacrée au suivi de l'évolution des opérations de prise en charge du service public et projets y afférents, supervisées par les directions locales et régionales du groupe Sonelgaz, en coordination avec les direc-

tions de l'énergie au niveau national, ajoute le communiqué. La réunion a vu la participation des directeurs de distribution et de l'énergie, à travers le pays, ainsi que des directeurs généraux des sociétés du groupe Sonelgaz, outre la participation présentielle des cadres centraux du ministère pour examiner les dossiers liés à l'activité et à la gestion du secteur, à l'instar du plan spécial été 2026, et ce, en application des orientations du ministre du secteur, notamment celles liées à garantir l'approvisionnement en énergie et à améliorer le service public.

M. Adjal a souligné la nécessité d'une bonne mobilisation sur le terrain, en prévision de l'été 2026 où la demande est croissante sur l'énergie électrique, notant l'impératif de veiller à assurer un approvisionnement constant et de qualité, vu l'impact direct sur l'amélioration du niveau du service public et l'appui à la dynamique socioéconomique, précise le document.

Le ministre a également donné une série d'instructions portant sur l'action de coordination et de terrain entre les directeurs de l'énergie et les directeurs de distribution, et sur l'importance de la

concordance de l'information fiable entre les deux parties, concernant les indicateurs du secteur énergétique au niveau local.

A cet effet, le ministre a souligné la grande importance de l'action de coordination entre les représentants du secteur au niveau des wilayas du pays, visant essentiellement à améliorer le service public et à bien prendre en charge les préoccupations du citoyen, conclut le document.

RA